



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2570
3 novembre 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Attaques contre le Code du travail, les retraités, les chômeurs, la Sécurité sociale



Ripostons!

**Violences faites
aux femmes**

**La protestation
s'amplifie**

page 16

**Manifestations
du 16 novembre**

**Continuer la
mobilisation!**

page 3

**Espagne: crise
en Catalogne**

**Conséquences
pour la classe
ouvrière**

page 8

Macron en Guyane : qui sème le mépris récolte la révolte !

«*Je ne suis pas le père Noël*» : telle a été la première déclaration de Macron à son arrivée en Guyane le jeudi 26 octobre. Dans ce vestige de l'empire colonial, près de la moitié des familles vivent sous le seuil de pauvreté et un jeune sur deux est au chômage. Une partie des habitants n'ont ni eau courante, ni électricité.

À côté de cette population dans le dénuement, il y a le centre spatial de Kourou d'où sont lancées les fusées Ariane, doté d'équipements ultramodernes et d'un centre médical longtemps réservé aux seuls employés de la base. Un contraste aussi choquant est révoltant ! Revendiquer la fin des injustices, ce n'est pas demander que l'État fasse des cadeaux, mais qu'il respecte enfin le droit élémentaire de la population à vivre correctement !

Au printemps dernier, les Guyanais se sont mobilisés pour faire entendre leurs droits : pendant cinq semaines, le territoire a été paralysé par une grève générale et des barrages où se retrouvait toute la population, en particulier la jeunesse des quartiers populaires. Face à leur détermination, le gouvernement de l'époque avait été obligé de s'engager à mettre en œuvre un plan d'un milliard d'euros pour les besoins les plus urgents et à examiner sans délai le financement de mesures chiffrées à deux milliards d'euros.

Six mois après la fin du mouvement, les Guyanais, en particulier les travailleurs et les classes populaires, ont pu constater que leurs conditions de vie ne s'étaient pas améliorées. Au contraire, en supprimant une grande partie des emplois aidés, le gouvernement actuel a aggravé la situation. Les Guyanais exigent aujourd'hui que l'État respecte ses engagements.

En affichant son mépris habituel à l'égard des travailleurs, Macron a provoqué une explosion de colère. La population de Guyane lui a donné la seule réponse qu'il méritait !

C'est un exemple pour tous les travailleurs car, si les

conséquences en sont plus graves en Guyane, nous avons à nous défendre partout contre les mêmes attaques et contre la même politique antiouvrière.

Dans toutes les grandes villes, des millions de personnes sont mal logées ou sans logis, alors que les moyens existent pour construire des logements. Dans tout le pays, des millions de personnes sont au chômage, passent d'un emploi précaire à un autre, alors que les grandes entreprises consacrent des milliards à spéculer, au lieu d'embaucher et de satisfaire les besoins du plus grand nombre.

Suppression de 150 000 emplois aidés, diminution des APL, augmentation de la CSG, réduction des budgets des services publics et de la Sécurité sociale, toutes ces mesures décidées par Macron et son gouvernement sont destinées à réaliser des milliards d'économies pour financer les cadeaux au patronat et aux plus riches. Vis-à-vis de ceux-là, Macron n'a aucune réticence à jouer au père Noël : pour chacun des cent Français les plus riches, les baisses d'impôts décidées par son gouvernement représenteront un cadeau de 1,5 million d'euros par an !

Avec ses ordonnances qui vident de tout contenu le Code du travail, Macron veut donner au patronat le droit de licencier encore plus facilement et de fixer salaires et temps de travail à sa guise. Dans chaque entreprise, les travailleurs vont devoir affronter de nouvelles offensives contre leurs conditions de travail.

Une journée d'action est appelée le 16 novembre par la CGT, FO et Solidaires contre la politique du gouvernement. Les travailleurs doivent se saisir de cette occasion pour se faire entendre.

Pour faire respecter leur droit à un emploi et à un salaire permettant de vivre correctement, ils devront se mobiliser comme ceux de Guyane, en manifestant, en faisant grève et en se montrant prêts à mener une lutte déterminée.

Au sommaire

| LEUR SOCIÉTÉ | |
|--|----|
| Fin de l'état d'urgence et régime d'exception permanent | 4 |
| CICE, un puits sans fond | 4 |
| Wauquiez sur les terres du FN | 4 |
| Migrants : ils veulent les rendre invisibles | 5 |
| Tribunal de Roissy : justice expéditive | 5 |
| Clermont-Ferrand : mobilisation victorieuse pour les migrants | 5 |
| Noirmoutier : mobilisation pour un demandeur d'asile | 5 |
| Pénurie de beurre | 6 |
| Commerces alimentaires et travail du dimanche | 6 |
| Procès AZF : victoire morale pour les sinistrés | 6 |
| Frais bancaires | 6 |
| Expulsions avant la trêve hivernale | 7 |
| Sélection à l'entrée des universités | 7 |
| Réforme de la formation professionnelle | 7 |
| Contre le harcèlement et les violences sexuelles, le mouvement s'amplifie | 16 |
| Crise financière : krach annoncé | 16 |
| Mediator : scandaleuse attitude de Servier | 16 |
| DANS LE MONDE | |
| Espagne : crise en Catalogne, quelles conséquences pour la classe ouvrière ? | 8 |
| Guyane : des braises sous la cendre | 8 |
| Portugal : grève dans la fonction publique | 9 |
| Un jugement machiste qui ne passe pas | 9 |
| États-Unis : Trump et l'urgence sanitaire | 9 |
| Un robot libre dans un monde asservi | 9 |

IL Y A CENT ANS

Octobre 1917, Caporetto et la débâcle de l'armée italienne 10

ENTREPRISES

| | |
|--|----|
| Renault Trucks-Vénissieux | 11 |
| Smart-Hembach | 11 |
| Michelin-Pays-de-la-Loire | 11 |
| Déraillement mortel d'un TGV d'essai | 12 |
| SNCF Paris-Montparnasse | 12 |
| Les travailleurs de l'électricité et du gaz attaqués | 12 |
| Fin des tarifs régulés | 12 |
| Suez Médisita - Reims | 13 |
| Salariés de la ville de Grenoble | 13 |
| Thomé-Génot - Nouzonville | 13 |
| Transport aérien : course mondiale au profit | 14 |
| Airbus - Toulouse | 14 |

RUSSIE 1917

Les débuts du pouvoir soviétique : face à la contre-révolution 15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Le 16 novembre, contre les attaques antiouvrières : continuer la mobilisation !

Depuis la rentrée, les journées de mobilisation se succèdent contre les ordonnances de Macron et, plus largement, contre sa politique antiouvrière. Le 16 novembre, la CGT, Force ouvrière, Solidaires, la FSU ainsi que l'Unef et deux organisations lycéennes, la Fidl et l'Unel, appellent à une nouvelle journée de grève et de manifestations.

À la déréglementation du travail, aux nouvelles facilités de licenciement, au renforcement de l'arbitraire patronal, à la précarisation généralisée, le gouvernement ajoute la

perte de pouvoir d'achat pour les salariés du privé et du secteur public, les attaques contre les retraités, les chômeurs, les bénéficiaires des APL. Sa politique budgétaire diminue les ressources des collectivités locales et des services publics indispensables à la population.

À l'augmentation inexorable du nombre de chômeurs, à la course aux fins de mois qui commencent de plus en plus tôt, au manque de moyens dans l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur, correspond l'enrichissement d'une

minorité de bourgeois.

Ce train gouvernemental d'attaques antiouvrières, cette volonté patronale de faire reculer plus encore les conditions de vie du monde du travail pour enrichir la bourgeoisie devront, pour céder le terrain, se heurter à un mouvement d'ensemble des travailleurs, jeunes et retraités, employés des petites et grosses entreprises, secteur public et privé. L'appel du 16 novembre est une occasion à saisir, pour construire cette mobilisation.

Viviane Lafont

Chômage : le patronat, seul responsable, doit payer

La convention d'assurance chômage conclue le 17 avril 2017 entre le précédent gouvernement et les syndicats, à l'exception de la CGT, entre en application à partir du 1^{er} novembre.

Les nouvelles règles d'indemnisation du chômage vont avoir des conséquences catastrophiques pour les chômeurs, en particulier pour les salariés de plus de 50 ans et ceux qui sont en contrats précaires.

À partir du 1^{er} novembre, les salariés licenciés de plus de 50 ans ne seront plus indemnisés que durant 24 mois, 30 mois à partir de 53 ans. Auparavant, tous les chômeurs de plus de 50 ans l'étaient durant 36 mois. Seuls les chômeurs de plus de 55 ans pourront désormais prétendre à une indemnisation d'une durée de 36 mois. Ce sont les plus de 50 ans qui sont les plus touchés par le chômage, car les patrons se débarrassent d'eux en priorité et il leur est encore plus difficile de retrouver un travail. Ce sont eux qui constituent la majeure partie des chômeurs de longue durée. Ces travailleurs se retrouveront donc ainsi plus vite en fin de droits, avec le seul RSA pour vivre.

Les travailleurs en contrat précaire pâtiront également d'une de ces nouvelles règles. Jusque-là, un travailleur payé par exemple 6 000 euros pour un CDD de 18 semaines touchait 31 euros d'indemnité journalière, alors que pour une même paie celui qui enchaînait 18 CDD de cinq

jours touchait 38,69 euros. Désormais, l'un comme l'autre toucheront l'indemnité la plus basse, à savoir 31 euros. Selon l'Unedic, l'équivalent de 810 000 personnes par an, toutes celles qui ont des contrats très courts, pourraient subir une baisse de leur revenu allant jusqu'à 31 %.

Et les attaques contre les chômeurs ne sont pas finies. Macron prévoit encore des changements concernant l'assurance chômage pour l'été 2018, dont on sait par avance dans quel sens ils iront. N'avait-il pas déclaré, durant sa campagne présidentielle, qu'il fallait sortir « réellement d'un système

assurantiel où chacun se dit : j'ai cotisé, j'ai droit à être indemnisé ».

L'argument essentiel destiné à justifier toutes ces attaques n'est pas nouveau : il faut combler le déficit des comptes de l'Unedic. Les mesures entrées en vigueur le 1^{er} novembre permettraient de faire 550 millions d'euros d'économies en 2018, puis 920 millions d'euros par an. Et de nous annoncer un déficit d'un montant de 3,8 milliards d'euros qui ne cesserait de se creuser. Cette justification est maintes fois répétée, pour faire tenter de nous faire oublier que les seuls responsables du chômage sont les patrons et qu'il serait par conséquent normal de prendre sur leurs profits pour maintenir emplois et salaires.

Aline Rétesse



En recherche, dans une agence de Pôle emploi.

Référendum d'entreprise : le patron fait comme il veut

Sous prétexte de faciliter la vie des patrons qui prétendent ainsi embaucher plus, les ordonnances publiées fin septembre prévoient entre autres que le patron d'une entreprise de moins de dix ou de vingt salariés pourra organiser un référendum destiné à modifier l'organisation du travail. On devine aisément au profit de qui.

Le projet de décret d'application de cette mesure précise que le vote devra avoir lieu en l'absence du patron, mais sans obligation pour celui-ci de l'organiser à bulletins secrets.

Un vote à main levée pourrait donc être considéré comme valable. Le ministère du Travail n'y voit pas d'inconvénient, car l'absence de l'employeur serait suffisante pour ne pas exposer les salariés à sa pression ! Autant dire que le souhait des hauts fonctionnaires du ministère,

qui coïncide avec celui du gouvernement, est que les patrons se mettent à l'aise, à l'abri de toute pression collective de la part des travailleurs.

Ainsi, les patrons pourraient exercer tranquillement un chantage à l'emploi pour arranger les horaires à leur sauce, en se moquant des conséquences pour la vie des travailleurs. Ils pourraient accroître la charge de travail, faire sauter des primes ou faire accepter une augmentation horaire sans augmentation des salaires.

La pression est déjà évidente si le référendum d'entreprise a lieu à bulletins secrets et elle est on ne peut plus ouverte si chaque salarié doit se prononcer au vu et au su de tout le monde. Il faut vraiment être des avocats patentés du patronat pour prétendre le contraire.

Jean Sanday



Agenda : fêtes régionales de Lutte ouvrière

Fourmies

Samedi 4 novembre à partir de 17 heures
Espace Mandela

Rouen

Samedi 11 novembre à partir de 16 heures
Palais des congrès, avenue de l'Amitié à Oissel
à 19 heures, intervention de Nathalie Arthaud

Bordeaux

Dimanche 12 novembre de 11 heures à 18 heures
Château du Diable, 88, cours Victor-Hugo à Cenon

Compiègne

Samedi 18 novembre à partir de 18 heures
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

Reims

Dimanche 19 novembre à partir de 11 heures
Salle Rossini, en face de l'hypermarché Courlancy



LEUR SOCIÉTÉ

Fin de l'état d'urgence : régime d'exception permanent ?

« Nous ne pouvons vivre en permanence dans un régime d'exception », promettait il y a un an le candidat Macron à propos de l'état d'urgence, instauré en novembre 2015 après les attentats de Paris.

C'était le temps d'une campagne, quand le candidat promettait la sortie de l'état d'urgence, faisant mine de comprendre ceux, dans l'électorat, qui ne voulaient pas « enfermer a priori dans le soupçon des pans entiers de la population française, en réponse à la propagande d'une minorité et aux crimes d'un petit nombre ». Car il existe déjà bel et bien, rassurait-il, « tout l'appareil législatif permettant de répondre, dans la durée, à la situation qui est la nôtre ».

Un an plus tard, Macron élu, l'état d'urgence a vécu, a annoncé le président depuis l'Élysée. Le

1^{er} novembre, le voilà remplacé par la loi antiterroriste votée quatre semaines plus tôt. Il n'y aura pas besoin, selon le discours présidentiel, de le prolonger pour la septième fois en deux ans. En effet. Les mesures d'exception qu'il permettait vont devenir la norme. Assignations à résidence sans qu'il soit besoin de recourir à la justice, perquisitions administratives décidées par un préfet, contrôle des personnes et extension des périmètres de contrôle des zones frontalières aux gares, ports et aéroports, et ce dans un rayon de dix kilomètres : l'arsenal est bien là.

Encadrer, dissuader ou arrêter des manifestants contre la loi El Khomri, déployer des cohortes de policiers ou de gendarmes dans la vallée de la Roya pour y traquer des migrants – plus de 60 000 personnes en quête de protection ont été en 2016 refoulées à la frontière franco-italienne, selon la Cimade – c'était déjà possible pour l'appareil d'État. Ce sera renforcé. Exercer des contrôles discriminatoires au faciès ou à l'allure, cela l'était aussi, et cela sera encore plus banalisé.

Avec la loi antiterroriste de Macron, la promesse du candidat En marche, suffisamment floue, est tenue par le président des patrons, sans qu'il la tienne, tout en la tenant.

Viviane Lafont



Wauquiez : sur les terres du FN

Favori de l'élection au poste de président du parti Les Républicains, Laurent Wauquiez occupe les médias. Il y déroule la liste infinie des préjugés et des bassesses sur les travailleurs, les chômeurs, les étrangers, les quartiers perdus de la République, les musulmans, Mai 68, les syndicats, les assistés...

En supplément, le prétendant à la direction du parti « vraiment de droite » déverse sa bile aux dépens de Macron. Non pas qu'il ait grand-chose à reprocher à l'action du gouvernement mais, selon lui, le nouveau président haïrait la province et n'aimerait pas la France d'un « amour charnel ». Macron serait le représentant des élites mondialisées et Wauquiez, croit-on comprendre, celui de la vraie France.

Ce créneau qui fleure l'extrême droite à l'ancienne n'a pas été choisi par hasard. Une bonne partie de la droite a d'ores et déjà choisi la défroque macroniste, censée être plus modérée, à commencer par

le Premier ministre Philippe et quelques-uns de ses ministres. Cette attitude a un inconvénient, elle n'offre plus guère que des places de sous-fifre, et un avantage, on y accède tout de suite. Wauquiez, lui, vise plus loin.

Pour cela, il lui faut chasser sur les terres du Front national. La période y est propice, alors que les électeurs du FN ont le sentiment d'avoir raté le coche en 2017. De plus le FN, du moins son appareil politique, étale son ambition d'être admis à la gamelle politicienne en se mettant à dire la même chose que tous les autres sur l'Union européenne. Nombreux sont donc les marchands

de promesses qui tentent de profiter d'une éventuelle déception de l'électorat d'extrême droite.

Wauquiez fait donc le sacrifice du centre et tente d'occuper la droite, toute la droite, jusqu'au FN compris si possible. Et pour cela il est prêt à étaler tous les mensonges et se livrer à toutes les outrances, au point que même des politiciens de son parti lui demandent de modérer ses propos lorsqu'il décrit l'apocalypse à Saint-Étienne ou Firminy.

Cette guerre entre ennemis acharnés des travailleurs est, en même temps, une guerre contre les travailleurs. Car c'est eux que visent en définitive les ordures répétées comme des évidences, le mépris des humbles propagé comme une vérité, la litanie des préjugés antiouvriers à l'annoncée en boucle.

Paul Galois

CICE : le puits sans fond des subventions aux entreprises

Selon une étude parlementaire, le CICE, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, devrait rapporter 21 milliards d'euros aux entreprises en 2018 ; un chiffre record, paraît-il.



Lancé en 2013, il représentait 4 % des rémunérations brutes versées par les entreprises dans la limite de 2,5 smic. Puis le taux a varié : 6 % en 2014, 7 % en 2017 et à nouveau 6 % en 2018. De plus, le versement de l'État aux entreprises peut s'étaler sur quatre ans, ce qui a pour conséquence qu'en 2018 l'État versera en même temps ce qu'il doit pour l'année 2017, 13,1 milliards, mais aussi des arriérés représentant 6,7 milliards.

Ce pactole généreusement versé aux entreprises représentera en 2018, 78 % de ce que l'État encaisse au titre de l'impôt sur les sociétés. Aurait-il permis de créer des emplois, ce qui était sa justification première ? Rien n'est moins sûr. Pour la période 2013-2015, le dernier rapport annuel du comité de suivi du CICE propose une fourchette très large : de 10 000... à 200 000 emplois ! On voudrait prouver que le CICE n'est là que pour gonfler les profits des entreprises, qu'on ne ferait pas mieux.

Au total, ce système aura injecté 70 milliards d'euros dans les caisses du patronat, sans même qu'on sache comment ils se répartissent exactement.

Les entreprises opposent en effet une fin de non-recevoir aux parlementaires qui les interrogent, au nom du sacro-saint secret des affaires.

En 2019, le CICE devrait être remplacé par un nouveau système d'allègement des cotisations sociales, à la sauce Macron. Il présentera pour le patronat, n'en doutons pas, les mêmes avantages voire d'autres. Et, comme pour le CICE, on mesurera l'ampleur des dégâts... plus tard.

En attendant, en 2018, le pactole du CICE ira s'ajouter à d'autres aides et dégrèvements destinés aux entreprises, estimés par les mêmes parlementaires à 100 milliards d'euros. Et cette pluie d'argent frais tombe au moment où l'État cherche 10 milliards pour rembourser aux entreprises la taxe de 3 % prélevée sur les dividendes, encaissée par lui mais retoquée par le Conseil constitutionnel. Le Maire annonce certes qu'il fera payer les très grandes entreprises, ultra-bénéficiaires. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres et ce ne serait qu'une coupe d'impôt après un tonneau de subventions.

Jacques Fontenoy

Cercle Léon Trotsky L'industrie d'armement, et les guerres impérialistes

Vendredi 24 novembre 2017
à 20h30

Docks de Paris Eurosites

Avenue des Magasins-Généralux,
Bâtiment 282 Aubervilliers
Métro : Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais 3 euros

LEUR SOCIÉTÉ

Migrants : ils veulent les rendre invisibles

À Calais et à Paris, il n'y aura « plus personne à la rue à la fin de l'année », a déclaré le chef de l'État en septembre 2017. En fait, c'est une chasse à l'homme qu'il annonçait.

À Calais, malgré le démantèlement du bidonville il y a un an, des migrants campent aux alentours, cherchant un moyen de franchir les derniers 50 kilomètres qui les séparent de leur destination, l'Angleterre. Ils sont harcelés par la police, qui vole leurs couvertures et leurs sacs de couchage pour les contraindre à partir.

À Paris, plusieurs associations, dont Utopia 56, dénoncent « une traque aux migrants (...) organisée par la police » aux alentours

du Centre humanitaire d'accueil à La Chapelle (18^e arrondissement). Un dispositif dont l'association d'aide aux migrants s'est retirée en octobre 2017 car, selon elle, « le traitement administratif des réfugiés lié à ce centre n'a rien d'humanitaire et défavorise les réfugiés ».

À la limite des 10^e et 19^e arrondissements, boulevard de La Villette, des demandeurs d'asile dorment à même le sol, sur des cartons en guise de matelas. Dans un reportage

Clermont-Ferrand : la mobilisation paye pour les migrants

Le 25 octobre, une nouvelle manifestation de 400 personnes, la plus importante jusqu'ici, a parcouru le centre-ville de Clermont-Ferrand pour affirmer la solidarité envers les migrants qui revendiquent un hébergement avant l'hiver.

Après avoir été chassés de la place du 1^{er}-Mai par la police, les migrants ont trouvé refuge depuis trois semaines à l'arrière de la faculté des Lettres, aidés en permanence par des associations, surtout par RESF (Réseau éducation sans frontières). Sous la pression des manifestations précédentes, les services de la préfecture ont trouvé de quoi loger environ 80 personnes. Mais l'arrivée d'autres réfugiés et de sans-logis, familles et jeunes isolés, fait que le campement ne désemplit pas. Cela montre la gravité de la situation.

Des habitants du quartier, des étudiants et des lycéens viennent chaque jour montrer leur soutien, apporter vêtements et nourriture ou proposer des cours de français. Les enseignants de la faculté des Lettres ont décidé d'agir à leur tour. Ils sont à l'origine d'une pétition adressée au préfet, au

maire de Clermont-Ferrand et au président du conseil départemental pour revendiquer des hébergements d'urgence : « Un toit, c'est un droit ». En trois jours, cette pétition a recueilli près d'un millier de signatures. Ces enseignants passent aussi des heures à faire des cours de littérature ou d'histoire au cœur du campement. Jusqu'au président de l'université qui se refuse à appeler la police et réclame lui aussi des solutions urgentes d'hébergement, de scolarisation et de prise en charge médicale, nécessaire pour les malades.

Finalement, vendredi 27 octobre, la préfecture a annoncé que tout le monde était relogé. Si tous ont un sentiment de victoire, les associations restent vigilantes, notamment pour l'attribution des demandes d'asile et de papiers. Le combat continue.

Correspondant LO

intitulé « Les trottoirs de la honte », BFM-TV a rapporté les propos de riverains choqués par leurs conditions de vie inhumaines. Des centaines de réfugiés attendent d'avoir un rendez-vous devant la plateforme d'accueil de France terre d'asile, dont la capacité d'accueil est de quelques dizaines de dossiers par jour. Venant d'Afghanistan, du Soudan, de Somalie ou d'Érythrée, ils attendent parfois depuis dix jours, espérant être le suivant à obtenir un rendez-vous à la préfecture pour une demande d'asile.



Paris, octobre 2017.

Au niveau national, selon la Cimade ou l'OFII, le dispositif d'accueil français pour les migrants et les demandeurs d'asile compte entre 70 000 et 80 000 places. Or « le nombre de demandeurs d'asile en cours d'instance

est proche de 110 000 personnes », relève la Cimade. Et les milliers de familles et de jeunes gens restés à la rue sont chassés, réveillés la nuit et sommés de partir, le but étant de les rendre invisibles.

Lena Pigalli

Tribunal de Roissy : justice expéditive

Le 27 octobre, une annexe du tribunal de Bobigny a été mise en service sur le site de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy. Elle est destinée à statuer sur le sort des étrangers arrivant d'un vol international et non admis à entrer en France.

Placés en centre de rétention dans la zone d'attente de l'aéroport, ils doivent être présentés à un juge des libertés et de la détention au bout de quatre jours maximum. Jusqu'alors, ils étaient emmenés au tribunal de Bobigny le jour de l'audience. Désormais, ils seront donc jugés à quelques mètres

des pistes de l'aéroport. Les autorités veulent ainsi économiser les coûteux transferts sous escorte policière entre Roissy et le tribunal.

Depuis l'annonce du projet il y a quinze ans, des avocats, des magistrats et diverses associations s'opposent à cette délocalisation des audiences, qui ne respecte pas les conditions censées garantir l'indépendance de la justice et les droits des justiciables. Le juge exercera en effet loin du regard du public, de la presse, des proches des accusés, car le site est isolé et difficile d'accès, notamment en transports en commun. De plus, le

juge sera à Roissy sous la pression permanente de la police, travaillant toute la journée dans un bâtiment dépendant du ministère de l'Intérieur, sur le lieu même de détention de ceux qui lui seront présentés. Tout porte à croire que la volonté du ministère est de rendre une justice plus expéditive afin d'expulser plus vite.

Après les premières audiences dites expérimentales, les avocats et les associations ont fait savoir qu'ils avaient bien l'intention de continuer à dénoncer cette justice d'exception pour les étrangers.

Nicolas Carl

Noirmoutier : la population mobilisée pour un demandeur d'asile

Au moment du démantèlement de la « jungle » de Calais, il y a un an, un jeune Afghan qui avait accepté de partir avait été dirigé sur l'île de Noirmoutier. Là, logé par un couple de retraités en échange de menus services, ayant vite appris le français, il s'était parfaitement intégré, se faisant de nombreux amis, et il avait trouvé un travail avec promesse d'embauche en CDI.

Sa demande de régularisation a pourtant été refusée par la préfecture

de Vendée, qui applique les directives gouvernementales demandant d'accroître les renvois de demandeurs d'asile. Il faut croire qu'accueillir une seule personne, qui en outre serait en danger si elle retournait en Afghanistan, est encore de trop pour les autorités, ce qui ne les empêche pas de se revendiquer de la défense des droits de l'homme. L'expulsion de Sifat était prévue pour le 3 novembre.

Face à l'intransigeance

des autorités, qui renvoient des réfugiés dans un pays en guerre (plus de mille ont été expulsés vers l'Afghanistan en 2016), il lui reste heureusement le soutien de ses amis de Noirmoutier. Ceux-ci se sont mobilisés pour le soutenir dans sa demande d'asile, faire connaître sa situation dramatique et, plus largement, dénoncer la politique crapuleuse des autorités françaises vis-à-vis des réfugiés.

M.L.

Lisez *Lutte de classe*, revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 187 (novembre 2017) :

- Bras de fer entre les nationalistes catalans et l'État espagnol
 - Allemagne : après les élections, pourparlers en vue d'une coalition plus ouverte-ment antiouvrière
 - États-Unis : les immigrés sans papiers attaqués par l'administration Trump
 - Transport ferroviaire : vers l'ouverture à la concurrence
 - La départementalisation de Mayotte et les manœuvres françaises au large de Madagascar
 - Complotisme : des théories toujours réactionnaires
 - La révolution d'Octobre 1917 : des leçons toujours d'actualité
- Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro



Pénurie : l'argent du beurre sans le beurre !

Depuis quelques semaines, il devient difficile de trouver des plaquettes de beurre dans certains supermarchés. Les causes invoquées ont de quoi faire sourire (la crémère !), car tout y passe sauf la principale : l'absurdité du marché capitaliste.

Pour certains, c'est de la faute des vaches qui produisent moins de lait pour l'industrie en hiver ! Mais, bien entendu, d'autres y voient la responsabilité de la Chine qui, avec ses 1,5 milliard d'habitants, fait exploser la demande mondiale de beurre, dit Dominique Chargé, président de la Fédération nationale des coopératives laitières. D'autres encore invoquent la sécheresse ou les vaches néo-zélandaises, sans oublier les consommateurs, dont certains auraient changé d'avis sur le beurre et en consommeraient plus.

Bien entendu, les vaches produisent depuis longtemps moins de lait en hiver, le marché est mondialisé, etc. Le problème de la prétendue pénurie de beurre n'est pas là. En revanche, depuis des

semaines, les industriels de l'agroalimentaire et les dirigeants de la grande distribution s'opposent dans un bras de fer sur la fixation des prix, entre autres celui des plaquettes de beurre. Depuis 2016, et sans qu'on en connaisse tous les tenants et aboutissants, réels sinon invoqués, on assiste à une envolée du prix du beurre sur le marché mondial, qui a encore augmenté de 50 % depuis juin. Les industriels du secteur (dont le géant mondial Lactalis) voudraient bien en profiter pour vendre leur beurre plus cher aux groupes de la grande distribution. Ceux-ci refusent, en arguant que leurs prix d'achat ont été fixés par contrat jusqu'au début 2018. Du coup, les industriels cherchent à les faire céder en les approvisionnant au

compte-gouttes.

Pendant que les capitalistes des secteurs complémentaires mais aussi rivaux de la chaîne production-transformation-commercialisation des produits laitiers s'affrontent, les consommateurs à un bout et les producteurs de lait à l'autre payent les pots cassés. Les agriculteurs ont vu le prix de la tonne de lait qu'ils produisent baisser de 7,3 % en 2016 et de 14 % en 2015, au profit des industriels, alors que le prix du beurre a augmenté de 45 % entre 2015 et 2016. Ils ont lutté et n'ont obtenu à l'été 2017 qu'une hausse de quatre centimes par tonne de lait. Quant aux consommateurs, s'ils n'ont guère connu de baisse des prix dans la période précédente, ils subissent aujourd'hui de plein fouet les hausses de prix liées à une pénurie largement organisée.

L'absurdité et l'irrationalité du marché capitaliste sont les mamelles du profit !

Marion Ajar

Procès AZF : une victoire morale pour les sinistrés

Seize ans après l'explosion de l'usine qui dévasta les quartiers populaires de Toulouse, le verdict du troisième procès a reconnu la culpabilité de l'industriel : 15 mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende pour le directeur de l'usine ; 225 000 euros d'amende pour la filiale de Total. Ce jugement confirme le verdict du précédent procès en appel de 2012.

Mais la société Total, quant à elle, n'a pas été condamnée. C'était pourtant le donneur d'ordres, qui imposait à sa filiale des effectifs insuffisants, l'appel

à une sous-traitance non contrôlée, la non-maîtrise des déchets, la recherche du profit maximum au mépris des règles de sécurité. C'est cette irresponsabilité qui a conduit à ce que la justice appelle « la mise en danger de la vie d'autrui » : 31 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés.

Si les peines sont dérisoires et si Total n'a pas été inquiété, ce sont ses experts, ses avocats, sa commission d'enquête interne, ses rumeurs orchestrées pour accréditer la piste terroriste qui ont une nouvelle fois été

déboutés. Alors, même si ce sont les sous-fifres qui sont condamnés, c'est une victoire morale des victimes contre Total.

Comme l'affirmaient des sinistrés satisfaits à l'annonce du jugement, lors du rassemblement au rond-point du 21-Septembre-2001 (à 500 mètres de l'usine) : « Aujourd'hui on parle de justice, mais c'est l'expropriation qui est le meilleur remède à cette maladie du "profit avant tout" : des groupes comme Total ne doivent plus faire la loi ! »

Correspondant LO

Frais bancaires : les pauvres, ça rapporte

Commissions d'intervention, frais de rejet, lettre d'information pour compte débiteur... Comme le confirme une enquête de 60 millions de consommateurs, tous les moyens sont bons aux yeux des banques pour faire payer ceux qui sont à découvert.

En moyenne, chaque titulaire de compte paye annuellement à sa banque 34 euros de frais liés à un solde débiteur. Mais, comme le relève l'enquête, « pour les clients en difficulté, la note flambe pour atteindre 296 euros ». Un

foyer en difficulté sur cinq s'est même vu prélever plus de 500 euros de frais par an. Outre des agios proches de l'usure, la banque prélève une commission d'intervention de 6,90 euros pour la Banque postale et de 8 euros pour les autres banques. Ce prélèvement est censé rémunérer l'analyse de la situation par un conseiller alors que dans plus d'un cas sur deux, relève la CGT banque assurance, cette opération se fait de façon quasi automatique. Une telle commission peut être prélevée

jusqu'à neuf fois avant que les paiements soient rejetés par la banque. Quant au rejet d'un chèque, il peut être facturé jusqu'à 50 euros.

Cela se répercute sur les conditions de travail dans les agences bancaires. Près de neuf conseillers sur dix estiment que le montant de ces frais occasionne des violences verbales et parfois physiques. Au total, ces prélèvements représentent 6,5 milliards d'euros, obtenus en rackettant les plus pauvres.

Jean Sanday



De mal en pis.

Commerces alimentaires : voleurs de dimanche !

Depuis le 17 octobre, les supermarchés et les commerces alimentaires de Paris sont autorisés à ouvrir le dimanche. Le gouvernement vient en effet de supprimer l'arrêté préfectoral signé le 15 novembre 1990 qui imposait aux commerces alimentaires de la capitale un jour entier de fermeture dans la semaine.

Si les commerces ouvraient le dimanche matin, ils devaient fermer le lundi matin. Et même si certaines enseignes passaient outre et ouvraient sur les deux jours, quitte à payer une amende, l'arrêté restait un frein à l'ouverture du dimanche. Désormais les Franprix, Monoprix, Carrefour et autres enseignes alimentaires pourront ouvrir légalement le dimanche. Elles pourront le faire même en semaine jusqu'à minuit, en vertu de l'application d'une des ordonnances signées par Macron le 22 septembre. Ces extensions d'ouverture étaient déjà autorisées par Macron, ministre de l'Économie de Hollande, pour tous les magasins situés dans des quartiers classés zones touristiques internationales. Avec Macron président, elles sont aujourd'hui applicables à l'échelle du pays.

Ces décisions accentuent la dégradation des conditions de travail et la précarité des salariés du commerce. En légalisant le travail du dimanche à l'égal de n'importe quel jour de la semaine, le gouvernement

couvre les enseignes qui veulent réduire voire supprimer le paiement en heures supplémentaires de cette journée. Ainsi début octobre, en annonçant l'ouverture de tous ses magasins parisiens le dimanche jusqu'à 13 heures, le groupe Monoprix, filiale de Casino, a décidé que, pour les mêmes horaires, la majoration des salaires variera de 50 à 100 % selon les zones.

Les travailleurs du commerce restent nombreux à ne pas vouloir travailler le dimanche. Il y a un siècle et demi, le droit au repos dominical faisait partie des revendications du mouvement ouvrier. Ainsi, le 17 mai 1869, la chambre syndicale des employés de commerce appelait les salariés concernés à la grève pour obtenir le repos du dimanche, aboutissant à ce qu'un certain nombre de négociants en tissu de Paris ferment leurs magasins. Aujourd'hui, on est en plein retour en arrière et il est urgent de mettre un coup d'arrêt aux ardeurs patronales et gouvernementales.

Philippe Logier



Manifestation contre l'ouverture d'une grande surface.

Trêve hivernale : les expulsions ont augmenté

Le 1^{er} novembre a débuté la trêve hivernale pendant laquelle les locataires ne peuvent théoriquement être chassés de leur logement. Mais, loin de ralentir les expulsions, les semaines précédant cette date les ont vues s'intensifier.

Cette trêve n'en est d'ailleurs pas vraiment une, puisque les procédures ne sont pas suspendues, et qu'un jugement d'expulsion peut très bien être rendu pendant cette période et exécuté au 1^{er} avril. Mais au moins les locataires ne peuvent pas être jetés à la rue, à l'exception toutefois de ceux habitant dans un immeuble reconnu en péril ou bénéficiant d'un logement jugé convenable par

l'administration.

Le nombre d'expulsions par la police augmente chaque année. Il a triplé en quinze ans, pour atteindre 14 000 en 2015. Et ceux qui abandonnent leur logement sous la simple pression menaçante des huissiers sont encore plus nombreux. C'est l'une des conséquences de la guerre menée par le patronat aux travailleurs, avec d'un côté de plus en plus de chômeurs, une

précarité qui s'accroît et des retraites en baisse, et de l'autre des loyers en augmentation dans les grandes villes et leurs banlieues. Les impayés de loyer sont de loin la première cause d'expulsion, mais il y a aussi les locataires dont le propriétaire veut récupérer son logement pour l'occuper, le vendre... ou le louer de façon bien plus profitable sur Airbnb.

Même les plus vulnérables ne sont pas à l'abri. Ainsi, cette personne âgée de 85 ans hospitalisée après avoir été chassée de son logement dans le 19^e arrondissement parisien en

juillet et que soutenaient ses voisins et l'association Droit au logement (DAL). Ou encore des femmes vivant avec leurs enfants, que l'on expulse le plus souvent pendant les vacances scolaires. Les bénéficiaires de la loi sur le droit au logement opposable (DALO), censés être prioritaires pour un relogement, sont expulsés exactement comme les autres. Et, les hébergements d'urgence étant saturés, c'est souvent la porte ouverte sur la rue.

Cette situation est inadmissible. Ce n'est pas une trêve, mais une interdiction des expulsions qu'il



Quand on est jeté à la rue...

faudrait. Et, au-delà, avoir un toit devrait être un droit pour tous.

Daniel Mescla

Universités : non à la sélection !

Le gouvernement a présenté lundi 30 octobre son plan pour réformer l'entrée à l'université. Le système informatique d'admission post-bac (APB) mis en place ces dernières années a en effet montré son incapacité à répondre aux demandes d'affectation des lycéens.

Cela avait abouti à une grande pagaille, et certaines facultés, où le nombre de places était largement inférieur au nombre de demandes, avaient même contourné le problème en effectuant un tirage au sort parmi les postulants.

Le plan envisage trois pistes : limiter le nombre de vœux émis par chaque élève à 10 au lieu de 24 ; transmettre aux universités l'avis du conseil de classe pour chacune des filières demandées ; et, même si l'université ne pourra s'opposer au choix

d'un étudiant, il lui restera quand même la possibilité de l'obliger à effectuer une mise à niveau via un stage ou des cours.

À en croire le gouvernement, cela n'aurait rien à voir avec une quelconque sélection. Si le mot a soigneusement été escamoté, par crainte de réactions des étudiants, l'idée n'a pas disparu. D'abord, on demande aux lycéens d'effectuer eux-mêmes une première sélection, de lieu ou de filière, dans leurs choix. Quant à la remise à niveau, il n'est pas dit si les stages et les cours seraient payants

ou gratuits, ni combien de temps ils dureraient, l'entrée à l'université pouvant de fait être reportée d'un an.

En l'état actuel du système universitaire, il est effectivement impossible d'accueillir les 700 000 élèves de terminale attendus la rentrée prochaine. Et, alors que leur nombre augmente de 40 000 chaque année, qu'il faudrait construire des bâtiments, embaucher des enseignants, prévoir toutes les infrastructures supplémentaires, les crédits ne suivent pas. Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, a bien annoncé 700 millions supplémentaires en 2018 pour l'enseignement supérieur, mais après avoir rabaissé l'enveloppe budgétaire de



Trouveront-ils tous une place dans le supérieur ?

331 millions en 2017 !

Pour conserver à chaque jeune son droit d'accès aux études supérieures et ne pas s'orienter vers un système à l'américaine, dans lequel des familles, même avec des revenus corrects, s'endettent pendant des années pour payer l'université à leurs enfants, il faut y mettre des moyens. Et cela ne commence pas à l'université. Il est trop

facile de pointer les déficiences des étudiants qui n'arrivent pas à franchir le cap de la première année en faculté si, dès les premières années d'école, tous les efforts n'ont pas été faits pour permettre aux jeunes de milieu populaire d'acquérir les mêmes connaissances et la même culture que les enfants des couches privilégiées.

Marianne Lamiral

Formation professionnelle : la réformer... ou créer des emplois ?

Depuis mi-octobre, l'Élysée et le gouvernement consultent en vue d'une réforme du système de la formation professionnelle. Comme pour leur prétendue réforme du Code du travail, ils ont reçu les uns après les autres les syndicats et les organismes patronaux, avant d'annoncer un projet, non encore connu précisément, qui devrait faire l'objet d'une loi votée au printemps prochain.

Durant sa campagne électorale, Macron avait annoncé qu'il voulait réformer la formation professionnelle. Il ne faisait là que recycler une vieille recette : celle qui consiste, pour les politiciens de la bourgeoisie, à imputer la persistance d'un chômage de masse, non pas aux licenciements et au refus d'embaucher de la part du patronat, mais à un défaut de formation ou à une mauvaise formation des salariés. Et de

promettre qu'avec lui cela allait changer...

On connaît la chanson. Cela fait des années qu'on nous la serine, sans que le chômage recule. Et pour cause. Selon une enquête menée en 2014 par la Dares, l'organisme des statistiques du ministère du Travail, qui portait sur 6,6 millions d'emplois proposés à l'embauche, seuls 2,6 % d'entre eux n'avaient pas trouvé preneur pour cause de manque de formation !

Le comble est que Macron présente sa réforme de la formation professionnelle comme une contrepartie au démantèlement du droit du travail. Ainsi, le gouvernement aurait d'abord « libéré » le marché du travail, pour donner aux patrons la liberté d'embaucher. En compensation, les salariés devraient croire maintenant que le gouvernement les protège en leur garantissant une formation.

De ce qui a filtré dans les médias sur le projet gouvernemental, il ressort qu'aucune somme supplémentaire ne sera affectée à sa réforme. Mais ce ne sera pas une opération blanche pour tout le monde. Ainsi, selon le quotidien *Les Échos*, la réaffectation

annoncée des cotisations sociales destinées à la formation professionnelle « aurait peu d'impact pour les grandes entreprises, et même cela pourrait leur être positif ».

Quant à la labellisation prévue des organismes de formation, elle devrait entamer le monopole des organismes paritaires collecteurs agréés. Ces OPCA, où siègent des représentants du patronat et des fédérations syndicales, sont souvent décrits par la droite et les milieux patronaux comme inefficaces et, surtout, comme gérant en petit comité un gâteau de 32 milliards, le budget annuel de la formation professionnelle. Un gâteau auquel auraient désormais accès directement

une foule d'entreprises, grandes et petites, qui grouillent autour de la formation professionnelle.

Ce que le quotidien cité commente ainsi : « C'est donc in fine une logique de marché qui est prônée, où la concurrence entre organismes de formation risque de faire rage. »

Derrière la mousse destinée à faire oublier le chômage, derrière les formations bidon ou ne débouchant sur rien, ou celles que les employeurs ou Pôle emploi refusent aux salariés et aux chômeurs, encore une fois, certains patrons d'organismes de formation ont de quoi former... des rêves de gros profits.

Pierre Laffitte

Espagne : crise en Catalogne, quelles conséquences pour la classe ouvrière ?

Le 27 octobre a été marqué par une succession de décisions contradictoires. En quelques heures, on a vu le parlement de la Généralité déclarer l'indépendance de la Catalogne, approuvée par un vote secret. Quelques heures plus tard, Mariano Rajoy, chef du gouvernement espagnol, annonçait qu'il dissolvait la Généralité de Catalogne et qu'il prévoyait de nouvelles élections pour le 21 décembre. Nous consacrerons un prochain article aux conséquences que ces épisodes peuvent entraîner dans la situation de la Catalogne et de l'Espagne.

Le texte que nous publions ici est tiré de la presse d'entreprise de Voz Obrera (UCI - Espagne), écrite et diffusée dans la foulée des événements récents.

« Le gouvernement du Parti populaire, le PP, va accentuer la répression grâce à l'article 155 et opérer un durcissement social à droite en invoquant la situation créée par la proclamation de la république Catalane. En tant que Voz Obrera, nous sommes solidaires des secteurs populaires qui luttent pour leur droit de choisir leur avenir politique et solidaires de ceux qui sont ou vont être victimes de la répression

du gouvernement de Rajoy. Il faut exiger la libération immédiate des détenus quel que soit leur parti. Qu'ils soient de l'ANC, d'Omnium ou d'autres partis ou organisations.

Quelles conséquences ces événements auront-ils pour la classe ouvrière ? Avec Rajoy, cela fait des années que nous reculons et que nous subissons sa politique. Dans le contexte de la crise catalane, Rajoy et ses comparses de Ciudadanos

et du PSOE se sont érigés en défenseurs de la légalité constitutionnelle, de la démocratie et de l'unité de l'Espagne, qui protégeraient les citoyens. Rien n'est plus faux. La Constitution est au service des banquiers et des capitalistes. Ils l'ont changée quand cela leur a été utile pour payer la dette aux banquiers. Et quand les travailleurs réagissent contre les attaques, Rajoy et les siens recourent à la répression policière et se moquent de ce que permettent ou non la Constitution et la législation.

Pour ce qui est des nationalistes catalans, ils ne nous ont et ne nous feront jamais rien gagner. Les nationalistes sont des courants politiques au service des intérêts des classes bourgeoises qui ont besoin d'un État pour conduire leurs affaires et exploiter les travailleurs. Rajoy aussi bien que Puigdemont et les

nationalismes qu'ils représentent s'affrontent, mais ils s'alimentent. Ils cachent leur corruption et dévient les problèmes sociaux vers des affrontements entre les classes populaires elles-mêmes et au sein du monde du travail.

Le conflit actuel en Catalogne est dirigé par la droite catalaniste pour dévoyer vers l'objectif de l'indépendance la profonde indignation que la crise capitaliste a provoquée dans les classes populaires. Cette droite, avec Mas à sa tête, a marché la main dans la main avec Aznar et Rajoy pour attaquer les classes populaires et diminuer les budgets sociaux. Devenus ennemis aujourd'hui, ils sont parvenus à diviser le monde ouvrier et à faire s'affronter les travailleurs d'une même classe ouvrière au nom des droits de la Catalogne ou de l'Espagne.

Travailleurs en Catalogne ou dans le reste de

l'Espagne, nous ne pouvons entrer dans ces parties qui se jouent entre des politiciens. Nous ne pouvons pas accepter la politique du patronat et de ces gouvernements, qu'ils soient « catalaniste » ou « espagnoliste ». Aucun des régimes au service des capitalistes ne pourra améliorer nos conditions de vie. Seule notre lutte peut le faire. Si par exemple en Catalogne, devant la fuite des entreprises, les travailleurs entraînent en lutte pour prendre le contrôle des entreprises, nous serions à leurs côtés. Comme nous le serions si cela se produisait dans d'autres régions, car cela correspond aux intérêts du monde ouvrier dans l'ensemble du pays. C'est pour cela que nous levons le drapeau rouge, le drapeau des travailleurs portant leur devise : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » »

Voz obrera

Guyane : des braises sous la cendre

Macron avait tout fait pour ignorer et mépriser à distance les manifestants de Guyane. Ce sont eux qui ont manifesté dès le premier soir de son arrivée et sous ses fenêtres. Cependant, le chef de l'État a refusé de rencontrer les dirigeants du Kolektif Pou Lagwiyann Dékolé (collectif pour que la Guyane décolle). C'est ce collectif, que Macron juge illégitime, qui avait pourtant dirigé la mobilisation populaire d'avril dernier et bloqué la vie économique du pays, jusqu'à empêcher la fusée Ariane de décoller.

En réalité, pendant son séjour, Macron n'a été préoccupé que par le mouvement social de protestation guyanais et ses dirigeants. C'est à lui qu'il s'était adressé à distance en le traitant de délinquant et d'illégitime. C'est encore à lui qu'il a déclaré qu'il n'était pas venu distribuer des milliards et que cet argent était celui des Français. Et à ce propos, de quels Français parlait Macron ? Ceux de l'Hexagone ou ceux de l'ancienne colonie de Guyane ? Il est permis de se poser la question devant le mépris affiché pendant son séjour.

Mais Macron devait bien saupoudrer ici et là des promesses, comme tous les chefs d'État se rendant en outre-mer. Chirac avait bien promis un tunnel entre les deux îles de Guadeloupe, sous la rivière Salée... Il est

revenu sur la cession de certaines de milliers d'hectares de terres au peuple amérindien. Mais les Amérindiens de Guyane se demandent qui sera réellement propriétaire de ces terres : la collectivité de Guyane ? Les municipalités où les Amérindiens sont nombreux ? Ou les paysans amérindiens eux-mêmes ? Ceux-ci rappellent fort justement que c'est la colonisation française qui a volé ces terres à leurs ancêtres il y a plusieurs siècles.

La population se demande aussi si le projet évoqué par Macron d'une immense mine d'or à Saint-Laurent-du-Maroni, aux conséquences catastrophiques pour la population, sera maintenu ou non. Les Amérindiens et les opposants au projet s'inquiètent par exemple des millions de tonnes de boues issues du processus pour

séparer l'or de la roche au moyen de cyanure. Déjà les populations amérindiennes et bushinengués (descendants des esclaves marrons ayant fui l'esclavage pour se réfugier dans la forêt) subissent les conséquences désastreuses de l'orpaillage clandestin : la pollution au mercure des eaux fluviales. C'est en partie cela, aggravé par le sous-développement chronique, qui avait poussé les Amérindiens et

Bushinengués à se joindre aux grandes manifestations d'avril dernier.

Du reste, dès le dimanche suivant le départ de Macron, un barrage routier d'habitants de Montsinéry-Tonnégrande s'est formé. Sur leurs pancartes on lisait : « Eau, électricité, voirie », « Signalisation pour nos enfants », « Ras le bol des promesses ». Il a fallu l'intervention brutale des gendarmes pour les disperser à coups de grenades

lacrymogènes.

Le gouvernement n'en a pas fini avec le mécontentement populaire en Guyane. Macron l'a senti. Malgré une fermeté affichée en paroles, il a convenu que la question des deux milliards manquants sur les trois exigés par le collectif serait tout de même étudiée. Un point marqué grâce à l'expression de la colère populaire.

Pierre Jean-Christophe



Manifestation en Guyane le 28 mars.

Portugal: grève dans la fonction publique

Vendredi 27 octobre, une grève a paralysé de nombreux services publics au Portugal. Elle a été majoritaire dans tout l'enseignement, où neuf écoles sur dix étaient fermées, et dans la recherche, très suivie dans les hôpitaux, les centres des impôts, les accueils de la Sécurité sociale ainsi que dans les services municipaux du sud du pays.

Les fonctionnaires veulent avant tout des augmentations de salaire, à un moment où le gouvernement se vante d'avoir remis sur pied l'économie et fait baisser le chômage, après dix années de crise profonde. Selon les syndicats, après avoir été bloqués pendant dix ans, leurs salaires ont perdu 14% depuis 2009. Ils demandent aussi que les nombreux contractuels reviennent aux 35 heures, comme c'est le cas depuis juillet 2016 pour leurs collègues titulaires.

Cette grève réussie a été précédée en juillet et septembre par des mouvements nationaux des infirmières, là aussi pour leurs salaires et pour les 35 heures. Le 30 août, à Autoeuropa (Volkswagen), une usine de montage automobile comptant 4 000 salariés, dans la zone sud de Lisbonne, une journée de grève massive a eu lieu contre un projet de la direction d'imposer à tous

le travail du samedi, non payé au tarif des heures supplémentaires.

Le gouvernement socialiste d'Antonio Costa, soutenu à l'Assemblée par le PC et par le Bloc de gauche, vante les succès de sa politique, et les fonctionnaires le prennent au mot. Ils veulent que les capitalistes n'en soient pas les seuls bénéficiaires, comme cela a été largement le cas jusqu'ici. Et ils prévoient de maintenir la pression, avec de nouvelles grèves à partir du 6 octobre et le 15 une journée nationale de lutte des enseignants.

Au Portugal, les dernières grèves d'ampleur des fonctionnaires remontent à l'automne 2012. Ils protestaient alors contre le gouvernement de droite qui s'en prenait brutalement à leurs salaires, retraites et conditions de travail. Ils demandent aujourd'hui réparation, et ils ont bien raison.

Vincent Gelas



Août 2017, grève à l'usine Volkswagen Autoeuropa.

Un jugement machiste qui ne passe pas

Dans le contexte de l'affaire Weinstein, un jugement soulève l'indignation au Portugal. Un juge de la cour d'appel de Porto, Neto de Moura, a confirmé le sursis dans une affaire de violences contre une femme. Son arrêt est une justification des agresseurs et un appel au meurtre: «*L'adultère de la femme est une atteinte gravissime à l'honneur et à la dignité de l'homme. Il existe des sociétés où la femme adultère est lapidée à mort. Dans la Bible, nous pouvons lire que la femme adultère doit être punie de mort.*» Et il rappelle que le Code civil de 1886 conseillait une peine symbolique pour un mari trompé qui aurait tué

sa femme.

Les faits remontent à 2015. À la suite d'une brève liaison, une femme se sépare de son mari. L'ex-amant et le mari s'entendent alors pour l'injurier, la séquestrer et la battre à coups de gourdin clouté. Le tribunal de Felgueiras les condamne à une amende et à douze et quinze mois de prison, mais avec sursis. C'est donc ce jugement qui a été confirmé en appel.

Ce n'est pas la première fois que ce magistrat rend des décisions contre les femmes victimes de violences, en prétextant leur conduite «immorale». Et, malgré de multiples plaintes, il a toujours été couvert par

sa hiérarchie, y compris par la Cour suprême portugaise.

Cette fois, il n'est pas sûr qu'il s'en tire. Une pétition circule contre lui. En quelques jours, elle a recueilli des milliers de signatures. À son tour, le procureur général a fait appel contre le jugement. Dans un pays où l'influence de l'église catholique reste dominante, où l'interruption volontaire de grossesse n'a été dépénalisée qu'en 2007, après des années de luttes des femmes, l'indignation contre Neto de Moura et contre les crimes qu'il a couverts révèle une évolution de l'opinion en faveur des droits des femmes.

V.G.

États-Unis: quand Trump décrète l'urgence sanitaire

«*Au moins 64 000 Américains ont succombé à une overdose l'an dernier. C'est sept vies perdues toutes les heures (...). Plus de personnes décèdent des suites d'une overdose que des suites cumulées d'homicides par arme à feu et d'accidents de voiture*», vient d'annoncer le président américain, Donald Trump.

Les faits et chiffres qu'il cite ne concernent pas les toxicomanes en général, mais onze millions de patients dépendants aux médicaments opiacés, un million d'entre eux ayant en outre développé une dépendance à l'héroïne.

Intervenant sur ce qu'il a qualifié d'épidémie meurtrière, Trump l'a décrétée urgence de santé publique, tout en précisant qu'il faudra «des décennies pour faire face à ce fléau.»

Et en effet, cela risque de prendre du temps. Car, si Trump a voulu se couvrir en intervenant publiquement sur ce sujet et en évoquant des programmes destinés à combattre ce fléau, il n'a dégagé aucun budget supplémentaire pour cela.

Il n'a pas non plus expliqué comment cette crise

avait pu se développer sans que les autorités interviennent et, ce qui n'étonnera personne, quel rôle a joué la puissante et riche industrie américaine du médicament dans ce désastre.

Son origine remonte aux années 1990, quand les industriels de ce secteur se sont avisés que l'opium et ses dérivés sous forme médicamenteuse pouvaient représenter une formidable source de profits, si on en élargissait le marché.

Pour en étendre la consommation au-delà des toxicomanes, qui en étaient jusqu'alors les premiers utilisateurs, la campagne de l'industrie du médicament a visé les patients douloureux chroniques. Plus de cent millions d'Américains se plaignant du dos, il était tentant de leur faire prendre de la

morphine, ou plutôt un composé bien plus cher, mais décrit comme ne présentant pas les mêmes risques de dépendance et d'overdose.

Pour que cela fonctionne au mieux des intérêts des groupes pharmaceutiques, il a suffi d'insister auprès des médecins pour qu'ils prescrivent ces produits en sous-estimant le risque de dépendance. Du coup, leurs ventes ont presque quadruplé en onze ans et, en 2012

aux États-Unis, on comptabilisait déjà plus de 259 millions de telles prescriptions, soit environ une par adulte.

Le nombre de ces nouveaux toxicomanes a explosé. Ils seraient en fait 25 millions, dont 90% n'ont pas accès aux traitements de désintoxication, le plus souvent faute de couverture socio-médicale.

La dépendance médicamenteuse provoquée à grande échelle, les millions

de patients qui en souffrent sans pouvoir se soigner, et qui en meurent parfois, tout cela est devenu un fléau sanitaire quasiment hors de contrôle dans le pays le plus développé de la planète. Même Trump le dit. Mais qui dira que cette gigantesque catastrophe sanitaire, qui aurait été évitable, a été provoquée par la seule soif de profits de quelques grands groupes capitalistes?

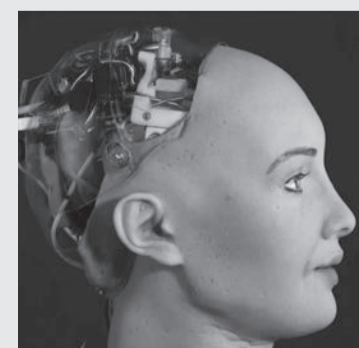
Hughes Jackson

Un robot libre dans un monde asservi

Un robot humanoïde et féminin prénommé Sophia a été présenté lors d'un salon en Arabie saoudite. Manifestement séduit, le roi Salmane lui a accordé la nationalité saoudienne.

La prouesse technique n'est rien au regard de la prouesse sociale. Sophia

pourra faire ce qu'aucune femme n'avait jusque-là pu faire: vivre à visage découvert au royaume saoudien. Et elle a déjà accompli ce qu'aucun autre travailleur immigré n'avait réussi, acquérir la nationalité saoudienne.



P.G.

Le robot Sophia.

Octobre 1917 : Caporetto, la débâcle de l'armée italienne

Le 24 octobre 1917, une offensive éclair des troupes de l'Autriche-Hongrie autour de la petite ville de Caporetto (aujourd'hui Kobarid en Slovénie) réussissait à rompre le front italo-autrichien figé en Vénétie depuis l'entrée en guerre de l'Italie au printemps 1915. L'offensive autrichienne entraînait la débandade d'une grande partie de l'armée italienne. Ce désastre était aussi l'expression d'une situation politique italienne marquée par la contestation de la guerre et de ses responsables.

Après deux ans de massacres sur le front, une grande partie des soldats et de la population elle-même en avaient assez. Lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale en août 1914, l'Italie avait d'abord déclaré sa neutralité. La bourgeoisie italienne tentait de se constituer un empire colonial en Afrique depuis la fin du 19^e siècle. Elle avait pu juger que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, avec lesquelles elle se trouvait liée jusque-là par une alliance politique et militaire, n'entendaient pas lui céder une part suffisante en cas de victoire. Quant aux provinces du nord revendiquées par l'Italie, dont les villes de Trieste et de Trente, l'empire autrichien y exerçait encore son emprise et n'était pas prêt de les céder.

En mai 1915, l'Italie se rangea donc du côté des impérialismes français et anglais : le socialiste français Marcel Cachin avait été envoyé en mission pour en convaincre le gouvernement italien. Un accord secret signé à Londres lui promit les territoires du Trentin jusqu'à l'Istrie, une partie de la Dalmatie, ainsi que des compensations en Afrique, en Asie mineure et en Albanie. Un parti interventionniste, animé notamment par Mussolini, socialiste fraîchement repent, se mit à exalter la guerre comme une entreprise de libération nationale. L'armée, malgré sa faiblesse en équipement et son état d'impréparation générale, fut lancée contre les troupes austro-hongroises.

Très vite, le front se figea à l'est de la Vénétie le long du fleuve Isonzo, depuis la mer Adriatique jusqu'à l'intérieur des terres et à des sommets s'élevant parfois à plus 3 000 mètres, où les conditions de vie des combattants étaient rendues encore plus abominables, par le froid, la neige et les avalanches. Pour maintenir une garnison de 100 hommes en haute altitude 900 porteurs étaient nécessaires, ainsi que des

réserves que l'armée était incapable de fournir ou d'organiser. Il fallait alors tenir sans manger.

Offensives criminelles

Durant deux ans, le général en chef italien Cadorna, soutenu par les commandements français et britannique, engagea onze offensives successives pour s'emparer de positions que le relief rendait quasi imprenables, affirmant que la victoire n'était qu'une question de volonté et d'ardeur.

Ces attaques furent des échecs sanglants ou se conclurent par des gains sans valeur stratégique. Au cours de la seule dixième offensive de l'Isonzo, en mai 1917, l'armée italienne perdit 150 000 hommes, dont 36 000 morts, tandis que l'armée austro-hongroise, dont les mitrailleuses fauchaient les vagues successives d'assaillants depuis leurs lignes fortifiées, en déplorait cinq fois moins.

Montée de la contestation

La guerre n'avait jamais eu l'assentiment de la masse des ouvriers et de la

petite paysannerie. Le mécontentement grandissait. L'annonce de la révolution russe en mars 1917 amplifia les espoirs de voir enfin la guerre s'arrêter. En août 1917, un mouvement insurrectionnel éclata à Turin, qui fut écrasé. Dans l'armée elle-même, la rage contre le commandement et ces offensives criminelles, la discipline de fer et la répression qui s'abat-tait sur les soldats, ébranlait fortement la troupe. Le nombre de déserteurs explosa. Durant l'été, le commandement désarma ses soldats voyageant dans les trains, car les carabinieri, chargés d'arrêter les déserteurs, de la surveillance et de la répression à l'arrière du front, devenaient la cible de nombreux tirs depuis les convois militaires. Il renforça encore les mesures de répression, procédant à des centaines d'arrestations. Pour l'exemple, il fit exécuter des dizaines de soldats tirés au sort ou selon la procédure dite de décimation, un homme sur dix étant fusillé, en vigueur dans les légions romaines 2 000 ans plus tôt. Les exécutions sans même la moindre procédure judiciaire se multiplièrent, faisant des milliers de victimes sur toute la durée de la guerre. Des peines de 15 à 20 années de prison, mais aussi à perpétuité, s'abattirent sur les soldats, y compris après le simple signalement de leur courrier par les commissions de censure postale.

Aussi, lorsque plusieurs

divisions de l'armée austro-hongroise, aidées d'unités allemandes, passèrent à l'attaque en octobre 1917 dans la région de Caporetto et avancèrent à vive allure, nombre d'unités italiennes se disloquèrent. En quelques jours, cette armée en pleine décomposition dut se replier derrière le fleuve Piave et sur le mont Grappa, près de 150 kilomètres plus à l'ouest. Elle déplorait 12 000 morts, 30 000 blessés supplémentaires et près de 300 000 prisonniers. 350 000 soldats avaient abandonné le front, cherchant pour la plupart à rentrer chez eux, au cri de : « *Le retour à la maison ou la prison, mais plus de guerre!* »

La répression des mutins

Le commandement recourut à plein régime aux exécutions sommaires et aux conseils de guerre pour rétablir la discipline. Les romanciers Ernst Hemingway, dans *l'Adieu aux armes*, et l'italien Curzio Malaparte, dans *Viva Caporetto!*, ont fait une saisissante évocation de la violence de cette répression et du mépris de classe du commandement qui l'organisait. Cadorna répéta que les responsables de ce gigantesque fiasco étaient les soldats eux-mêmes. Mais, face au risque de catastrophe générale et dans la peur de mouvements révolutionnaires, le gouvernement préféra sacrifier son chef d'état-major et le remplacer. Les commandements français et britannique dépêchèrent des troupes et de l'armement. Des mesures furent prises pour accorder des

permissions aux soldats. Mais l'Italie dut renoncer de facto à toute offensive jusqu'à l'automne 1918, c'est-à-dire jusqu'à l'effondrement de l'armée austro-hongroise elle-même, quelques jours avant la fin de la guerre.

À cette date, sur 5 millions de mobilisés, l'Italie comptait 689 000 morts, (dont 100 000 soldats en captivité auxquels le gouvernement, les considérant comme des traîtres ou des pleutres, avait refusé la livraison de nourriture et de vêtements), et un million de blessés graves. À ces chiffres, il faut ajouter au moins 600 000 civils décédés par suite de l'aggravation des conditions de vie. Tel était le prix abominable payé à la barbarie capitaliste et à cette guerre menée pour un repartage du monde par les grandes puissances impérialistes.

Caporetto n'était pas seulement un événement militaire. Après l'insurrection de Turin au mois d'août, il marquait de façon spectaculaire la montée du mécontentement contre la guerre et annonçait, en Italie comme cela avait été le cas en Russie, des mouvements révolutionnaires. Durant les « deux années rouges », 1919 et 1920, le pays allait être proche d'une révolution. Ce n'est qu'en se plaçant à partir de 1922 sous la direction du pouvoir fasciste de Mussolini et en écrasant les organisations ouvrières que la bourgeoisie italienne put conjurer le danger pour les vingt années suivantes.

Pierre Delage



Camp de prisonniers italiens.

Renault Trucks – Vénissieux : la rapacité des patrons n'a pas de frontières

Pendant plusieurs semaines, une ligne de montage de l'usine Moteurs, la ligne MDEP, a été victime de ruptures d'approvisionnement de turbocompresseurs.

Des pièces manquantes, c'est le lot quotidien du montage des moteurs, les fournisseurs ne pouvant pas suivre. Et, à Renault Trucks comme ailleurs, les stocks étant réduits au minimum, la production est rattrapée à coups d'heures supplémentaires le soir ou le samedi, au volontariat quasi obligatoire, surtout pour les nombreux travailleurs intérimaires présents sur la ligne.

Mais, pour ce qui est des turbos, la rupture est due à une grève chez un

fournisseur, Honeywell. Les travailleurs de l'usine d'Atessa en Italie ont arrêté le travail, suite à l'annonce par leur patron de la délocalisation de la production en Slovaquie dans deux ans. Et, depuis plus de cinq semaines, plus rien ne sort de cette usine. Honeywell fait maintenant produire des turbos dans une autre de ses usines, au Japon. Des équipes de douze heures, sept jours sur sept, et des turbos expédiés en France par avion: rien n'est apparemment trop cher pour

tenter de diminuer l'impact de la grève des ouvriers italiens.

Malgré cela, à Vénissieux, des moteurs ont été montés sans leur turbo. Et à Blainville, ils ont été montés incomplets sur des camions, ce qui impose ensuite trois heures de travail supplémentaires en retouche. Certains camions ont même été montés sans moteur, ce qui nécessite dix heures de retouche. Les camions incomplets s'accumulent sur les parkings.

La direction de Vénissieux a finalement décidé de fermer la ligne de montage de ces moteurs et de laisser les travailleurs à la maison pendant trois jours. Mais, plutôt que de



Rassemblement de grévistes contre les suppressions d'emplois en 2015.

les mettre au chômage partiel, elle a invoqué un cas de force majeure et a décidé de les obliger à récupérer. Elle présente cette mesure comme un avantage pour les salariés, qui ont été rémunérés alors qu'ils ne travaillaient pas. Mais ce n'est pas l'avis d'une grande partie d'entre eux, car la direction veut les obliger à venir récupérer sur des vendredis qui normalement n'étaient pas travaillés. 74 salariés du secteur sur 80 ont signé une pétition et, devant cette quasi-unanimité, la direction a

annoncé qu'elle offrait une journée sur les trois jours de récupération. Il n'y en aura donc plus que deux à récupérer, mais les travailleurs du secteur sont décidés à faire encore reculer la direction.

Tout en étant solidaires de la lutte des travailleurs d'Honeywell pour défendre leurs emplois, les travailleurs de MDEP ont montré à la direction de Renault qu'ils n'acceptaient pas de faire les frais de ses problèmes d'approvisionnement.

Correspondant LO

Smart – Hambach : les profits doivent servir à maintenir tous les emplois



Manifestation à Metz en 2015.

La direction de Smart prévoit de passer la production à une seule équipe par jour, au lieu de deux, à compter du 1^{er} mai 2018. Cela suscite la plus grande inquiétude parmi les salariés du site de Hambach en Moselle qui produisent la petite Smart, une marque du groupe Daimler-Mercedes.

En fait, la direction compte arrêter totalement la production de la Smart à propulsion essence, pour aller vers le tout-électrique à partir de 2020. Le hic, c'est qu'il ne se vend que quelques milliers de véhicules électriques actuellement, le gros de la production étant essentiellement à essence. Et personne ne croit que la proportion va s'inverser d'ici deux ans.

D'autant que, depuis sa construction il y a vingt ans, la direction se plaint de ventes de Smart déjà trop faibles. Une quarantaine de travailleurs de la Smart ont d'ailleurs été mutés chez Mercedes à Rastatt en Allemagne, à une centaine de kilomètres d'Hambach.

Le dernier modèle de Smart est le résultat d'un accord avec Renault, et il

partage bon nombre de pièces avec la Twingo produite en Slovaquie. C'est d'ailleurs sur les chaînes de Renault en Slovaquie que sont produites les Smart ForFour, les Smart quatre-places.

Pour rassurer les 800 travailleurs de Hambach employés par la Smart, la direction a bien annoncé le montage d'un véhicule Mercedes, autre marque de Daimler, mais sans préciser ni le volume ni même le modèle. Et puis cela ne rassure pas du tout les 700 salariés des entreprises sous-traitantes présentes sur le site, qui ne travaillent que pour la Smart et ne seraient pas concernés par la production d'un véhicule Mercedes.

Il y a deux ans, la direction voulait faire travailler plus sans gagner plus, en

imposant aux salariés de travailler 39 heures payées 37, au nom du pacte 2020. Mercedes menaçait alors de transférer la production de la Smart deux-places en Slovaquie si les salariés d'Hambach refusaient d'accepter le passage au 39 heures. Le pacte avait été applaudi par la droite, Fillon candidat était venu tout exprès sur le site, ce dont se félicite la nouvelle député LREM de Sarreguemines.

Électrique ? Essence ? Quels que soient les choix de Daimler, les travailleurs sont en droit d'exiger le maintien de tous les emplois, chez Smart comme chez tous les sous-traitants. Le groupe Daimler croule sous les profits: un bénéfice de 14,5 milliards pour un chiffre d'affaires de 163 milliards pour les neuf premiers mois de 2017.

Avec 17,3 milliards de trésorerie chez Daimler, les travailleurs de la Smart savent où aller chercher de quoi maintenir l'emploi et augmenter les salaires!

Correspondant LO

Michelin Pays-de-la-Loire : un exploitateur qui soigne son look

Fin octobre, Michelin a installé une tente place Napoléon à la Roche-sur-Yon, puis place Travot à Cholet, villes où l'entreprise emploie respectivement 650 et 1 300 salariés. Le prétexte à cette occupation de l'espace public était une campagne de recrutement.

Michelin se plaint régulièrement dans la presse de ne pas avoir assez de candidats à l'embauche, et se montre ainsi sous le jour flatteur d'une entreprise qui ne demande qu'à faire une place aux demandeurs d'emploi courageux. Cela apporte de l'eau au moulin de la campagne patronale permanente selon laquelle le chômage est imputable aux chômeurs, pas aux patrons licencieurs.

La campagne a de quoi faire sourire, avec ces bonimenteurs en blousons maison et sa caravane en aluminium comme symbole de convivialité. Tout est fait pour que celui qui vient se renseigner se sente traité comme un roi, et Michelin explique à ceux qui envisagent une embauche comme opérateur de production ou de maintenance que, bien sûr, l'entreprise prendra en charge leurs frais de déménagement si besoin.

Derrière ce show, il y a une réalité: même en ces temps de chômage de masse, Michelin a du mal à disposer de la main-d'œuvre stable, taillable

et corvéable à merci dont le groupe a besoin. Au lieu de proposer des CDD aux intérimaires, ou des CDI aux travailleurs en CDD, il se débarrasse d'eux au moindre prétexte, absence injustifiée, arrêt maladie, erreur dans le travail, afin de maintenir la pression sur tous, embauchés comme précaires.

Et même ceux qui ont passé toutes les épreuves imposées par Michelin, une fois embauchés, ne restent pas forcément. Car les conditions de travail se sont durcies à la Roche-sur-Yon, où un plan de réactivité a été adopté. Avec son rythme 4x8, il a fait sauter les week-ends de repos et cela entraîne des semaines infernales. À Cholet, cela fait des années que la direction alterne 4x8 et 3x8. Elle planifie un retour aux 4x8 en 2018, dans le but de faire tourner des usines 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour que la famille Michelin continue d'empocher ses milliards, quitte à ce que les ouvriers y laissent leur santé.

Correspondant LO

Déraillement d'un TGV d'essai : la SNCF responsable

Un dernier rapport d'experts judiciaires accable la SNCF et sa filiale Systra dans le déraillement de la rame d'essai du TGV. Cet accident avait fait 11 morts et 42 blessés parmi les 53 personnes présentes à bord, le 14 novembre 2015 à Eckwersheim, près de Strasbourg.

À l'époque, la SNCF avait aussitôt allumé des contre-feux en parlant de personnes étrangères au service dans le train d'essai. Elle sous-entendait que celles-ci avaient pu détourner la vigilance des agents, et la justice n'avait pas hésité à inculper trois d'entre eux, dont le conducteur accusé de ne pas avoir freiné à temps.

En réalité, le rapport confirme ce que les cheminots savent depuis longtemps : l'écrasante responsabilité de la direction de la SNCF dans ce drame. La SNCF ainsi que sa filiale Systra avaient en effet demandé à l'équipage de procéder à des essais en survitesse, 10 % au-dessus de la vitesse de conception de la ligne, et non à la vitesse de commercialisation, comme elle a aussi essayé

de le faire croire. Pire, un essai avait été fait juste avant à 330 km/h, au lieu des 187 km/h imposés par la conception de la voie.

L'ordre de rouler à 265 km/h dans la courbe mortelle, alors que les limites techniques étaient de 176 km/h, est bien venu d'en haut. De plus, le rapport établit que les cheminots à bord, et bien sûr le conducteur, n'étaient pas informés du niveau de survitesse, pas plus qu'ils n'étaient au courant qu'on leur demandait de franchir les limites techniques supportées par la voie. Par ailleurs, le rapport pointe du doigt des essais organisés sans la moindre coordination entre les entreprises sous-traitantes et la SNCF, et sans la moindre préparation raisonnable.

La tendance de la SNCF

à faire l'impasse sur la sécurité ne va malheureusement pas s'arrêter là. Tout d'abord, comme l'explique un avocat des victimes, la SNCF n'est toujours pas poursuivie pour cet accident mortel. Et c'est tous les jours qu'elle réduit le nombre de travailleurs, rogne sur l'entretien du matériel, ferme des centres de réparation, augmente le travail de nuit, déplace des agents au dernier moment sur des secteurs qu'ils ne connaissent pas et multiplie les intermédiaires par le recours à la sous-traitance et l'emploi de salariés non formés. Tout cela, mis bout à bout, entraîne le vieillissement du matériel, la perte d'information, la hausse des risques, l'augmentation de la fatigue et du stress des agents.

La sécurité est sacrifiée au nom des économies, et cela peut finir par tuer, comme à Brétigny en 2013 ou lors de cet essai meurtrier.

Eric Tolian

SNCF Paris-Montparnasse : le combat continue

Comme ils l'avaient promis, les conducteurs de manœuvre de la gare de Paris-Montparnasse se sont retrouvés à nouveau dans la grève vendredi 27 octobre.

S'il y avait un peu moins de présents à l'assemblée générale du matin, de nouveaux conducteurs, notamment des jeunes, ont tenu à venir exprimer leur indignation directement devant le sous-directeur de la Traction. Ce qui a fait monter la colère, ce sont les conditions de travail de plus en plus pénibles, arbitraires, voire dangereuses, conséquence de la politique de suppression des postes, mais aussi de l'arrogance de l'encadrement. Ainsi, la sanction récente d'un conducteur de manœuvre ne passe pas.

Pendant toute la semaine, les chefs se sont succédé dans les cabines de conduite pour discuter avec les agents et tenter d'éteindre l'incendie. Peine perdue, ils ont surtout compris le niveau de l'exaspération de tous.

C'est donc une direction beaucoup moins arrogante qui cette fois a tenté de répondre aux questions et

accusations qui fusaient de toutes parts : « Vous avez traité notre collègue comme un voyou ! », « Votre management sécurité, c'est la répression ! ». Le directeur adjoint s'est embrouillé dans des explications farfelues sur l'impartialité de la direction et, à le voir

transpirer, tout le monde comprenait bien qu'il n'en menait pas large. Mais, une fois de plus, il a refusé de lever la sanction.

Réunis en assemblée aussitôt après, les conducteurs de manœuvre ont décidé de recommencer dans un avenir proche, mais cette fois de façon à gêner encore plus les garages et dégarages des trains. En tout cas, tout le monde était déterminé à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO



Électricité et gaz : les travailleurs attaqués



La direction d'Engie (ex-GDF-Suez) demande au gouvernement de légiférer pour mettre fin au statut des IEG (industries électriques et gazières) pour les travailleurs du secteur commercial, qui compte beaucoup de salariés venus de GDF au moment où Suez a absorbé cette entreprise.

La direction d'EDF avait déjà fait une demande semblable en juin, et la négociation pour mettre fin à ce statut avait été inscrite dans les ordonnances loi travail de Macron. Le gouvernement avait fini par retirer cette mesure, devant son impopularité parmi le personnel, sans que la direction renonce à son idée. Elle avait alors annoncé l'ouverture de négociations avec les syndicats.

Ce statut, né au moment de la création d'EDF et de GDF, permet aux salariés bénéficiaires d'avoir une meilleure retraite et il ne prévoit pas de dispositif de licenciement collectif : seuls les licenciements individuels pour faute sont envisagés. C'est cela que les patrons des industries électriques et gazières (IEG) veulent voir disparaître. Dans une période de fortes suppressions d'emplois dans ce secteur, les directions veulent avoir

les mains libres pour licencier. Actuellement, à EDF, les suppressions d'emplois se font par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Par ailleurs, une partie de plus en plus importante des activités sont déplacées vers des filiales dont la majorité des salariés n'ont plus ce statut. Et une partie des embauches dans l'entreprise EDF elle-même se font maintenant hors statut des IEG.

Mais cela ne suffit pas. Les directions, dans la logique des ordonnances Macron, veulent pouvoir licencier au rythme de leurs besoins, avec le moins de contraintes possibles.

Pendant de nombreuses années, les salariés de ces entreprises, principalement EDF et GDF, se sont considérés comme protégés du chômage par ce statut. C'était même la motivation dominante pour postuler à un emploi dans ce secteur. Elle s'est accompagnée d'un sentiment corporatiste. Mais l'idée que « nous ne sommes à l'abri de rien » a fait son chemin dans la tête des salariés les plus conscients. Il est de plus en plus clair pour beaucoup que tous sont attaqués, quel que soit leur statut.

Correspondant LO

Fin des tarifs régulés

Outre la fin du statut de ses salariés, la loi demandée par la direction d'Engie prévoit la fin des tarifs régulés pour les particuliers. Quand EDF et GDF étaient des entreprises nationalisées, le gouvernement décidait des tarifs de l'électricité et du gaz. Ceux-ci étaient les mêmes que l'on habite en pleine campagne ou en ville, une mesure appelée péréquation tarifaire. Pour l'électricité, EDF avait même l'obligation de raccorder tout consommateur du territoire qui en faisait la demande.

La fin des tarifs régulés pour passer aux tarifs du marché, fixés directement par les vendeurs d'énergie, ne va probablement pas

causer une augmentation immédiate des factures, tout simplement parce que les tarifs régulés ont déjà connu des augmentations importantes. Mais elle s'inscrit dans une logique commerciale qui vise à rentabiliser au mieux la vente d'électricité et de gaz, avec la fin de la péréquation tarifaire et la fin de l'obligation de raccordement pour EDF.

Les consommateurs qui ont des difficultés à payer ou qui ne rapportent pas assez risquent tout simplement d'avoir des difficultés pour acheter de l'électricité ou du gaz, ou alors au prix fort!

Correspondant LO

Reims : douzième jour de grève chez Suez Médisita

Les travailleurs de Suez RV Médisita de la région Grand-Est sont en grève depuis le 17 octobre, après la cession au groupe MNH (Mutuelle nationale des hospitaliers) de l'activité déchets hospitaliers (DASRI), qui représente 55 salariés sur le Nord-Est et 285 au niveau du pays. Ils craignent que ce rachat conduise à des reculs, des mutations ou des licenciements.

Ils occupent le site, mènent des actions pour faire connaître leur mouvement et ont manifesté devant le siège de Suez à La Défense à Paris et devant le CHU de Reims.

La MNH est en train de

racheter différentes entreprises travaillant pour le secteur hospitalier, notamment huit blanchisseries industrielles du groupe Initial, qui emploie près de 1 000 travailleurs. On retrouve la même inquiétude

chez les salariés d'Initial Reims qui, s'ils ne sont pas concernés par les cessions actuelles, pourraient bien l'être demain.

Les mutuelles font partie de ce que l'on appelle l'économie sociale et solidaire mais, sociales, elles le sont de moins en moins. Des suppressions de postes ont eu lieu dans diverses mutuelles comme la MGE-FI (Mutuelle générale des finances publiques), la MGEN (Mutuelle générale de l'Éducation nationale) ou la MNH.



Les dirigeants des mutuelles se comportent comme n'importe quel autre patron, supprimant des emplois et rachetant des activités industrielles ou absorbant leurs concurrents. À propos des ordonnances Macron, l'organisation patronale de l'économie sociale (UDES), dont font partie les mutuelles, s'est dite satisfaite par ces mesures, notamment le plafonnement des indemnités prud'homales,

le référendum à l'initiative de l'employeur, la possibilité d'étendre les CDD, etc.

Il est loin le temps où, au 19^e siècle, ceux qui ont créé les premières mutuelles et les premières coopératives croyaient que celles-ci contribueraient à transformer le capitalisme. Les travailleurs de Suez Médisita comme ceux des mutuelles ont toutes les raisons de se méfier et de continuer à lutter.

Correspondant LO

Thomé-Génot - Nouzonville : justice de classe

En 2006, deux patrons américains, Gregory Willis et Catherine Zickfeld, fermaient l'usine Thomé-Génot de Nouzonville, dans les Ardennes, et mettaient à la rue 350 salariés. Après s'être enrichis en organisant cette faillite frauduleuse, ils vont aujourd'hui toucher un supplément de l'État français, qui vient d'être condamné à leur verser 20 000 euros de dommages et intérêts.

La justification de cette décision du tribunal de grande instance de Paris est à dormir debout. Bien que condamnés à l'époque, en leur absence, pour banqueroute par détournement et abus de bien sociaux, les patrons voyous affirment n'avoir jamais été informés de la procédure. Les convocations leur auraient été adressées à Nouzonville, ville dont ils se sont prudemment enfuis après leur méfait, et non à Los Angeles et à Santa Barbara en Californie, où ils résident depuis lors et dépensent l'argent volé.

Thomé-Génot, la principale usine de Nouzonville, était un sous-traitant des grandes marques automobiles et fabriquait notamment des pôles d'alternateurs dont elle avait le brevet. Les deux escrocs la rachetèrent pour un euro en 2004 et vidèrent l'entreprise de tous ses avoirs, vendant le patrimoine immobilier, transférant les brevets, payant des salaires très élevés aux cadres. Jusqu'à ce matin d'octobre 2006 où les salariés, en se rendant au travail, apprirent stupéfaits que l'usine était fermée. L'État avait laissé partir les patrons voyous, mais il envoya les CRS contre les ouvriers qui occupaient les locaux et la population qui les soutenait. Depuis, bien des travailleurs n'ont pas retrouvé d'emploi, et la petite ville de Nouzonville dépérit.

Si la justice sait se montrer compréhensive envers les capitalistes, elle a eu la main lourde avec les travailleurs de Thomé-Génot. En juillet dernier la Cour de cassation a condamné 47 d'entre eux à rembourser chacun entre 6 000 et 24 000 euros. Ils avaient été repris par une société créée dans les anciens locaux de Thomé-Génot, Ardennes forge, laquelle avait fait faillite à son tour après deux ans d'existence. Le patron d'Ardennes forge avait empoché de

généreuses aides publiques pour former les travailleurs de Thomé sur des machines qu'ils utilisaient depuis des dizaines d'années! À l'issue de cette seconde faillite frauduleuse, les Prud'hommes avaient accordé des indemnités aux licenciés d'Ardennes forge. Mais l'AGS, l'organisme patronal qui verse les salaires en cas de faillite d'une entreprise, s'est acharné juridiquement contre les travailleurs concernés, jusqu'à obtenir un jugement les obligeant à rembourser des sommes depuis longtemps dépensées.

Les patrons ont la justice de leur côté. Mais les anciens de Thomé-Génot ne lâchent rien et se mobilisent depuis ce jugement inique pour refuser de payer.

Daniel Mescla



Les ouvriers de Thomé-Génot en 2006.

L'esclavage ne coûte pas cher

Le patron d'une superette de Boulogne, dans le Pas-de-Calais, a employé pendant trois ans un migrant afghan sans papiers, le faisant travailler sans limite, le payant de la main à la main et le logeant dans le magasin. Le patron a évidemment profité de la situation précaire de son employé. Le

magistrat chargé de l'affaire a estimé que le travailleur a touché durant tout ce temps l'équivalent d'un euro de l'heure!

En vertu de quoi, le patron a écopé d'une peine de six mois de prison avec sursis et de 3 000 euros d'amende. Cet esclavagiste est encore gagnant dans l'affaire.

Ville de Grenoble : travailler plus pour gagner moins

La mairie de Grenoble fait face à la colère des agents municipaux qui assurent les astreintes techniques au volontariat pour les bâtiments municipaux et la voirie. Mobilisables la nuit et le week-end, ces travailleurs, plombiers, chauffagistes, électriciens, garantissent la sécurité de ces bâtiments.

Pour faire des économies, l'équipe municipale vient de décider la modification du calcul de leurs primes d'astreinte, entraînant ainsi une perte chiffrée à 130 euros par astreinte (une toutes les cinq semaines environ). Vendredi 6 octobre, 80 ouvriers se sont mis en grève. Une délégation a été reçue mais devant le mépris du directeur général des services affirmant « On s'en fout de votre grève », elle a quitté la salle. Du lundi 9 au mardi 17 octobre, la trentaine d'ouvriers du service transition énergétique, qui gère piscines et chauffage, se sont retrouvés chaque

matin en assemblée générale pour continuer la grève, ce qui entraîna la fermeture des quatre piscines municipales.

Le maire écologiste Éric Piolle a envoyé sa première adjointe, du Parti de gauche, expliquer aux grévistes que la ville, en reprenant en interne les astreintes de l'entreprise de chauffage urbain des bâtiments municipaux et du CCAS, allait doubler le nombre d'astreintes, permettant aux ouvriers de ne pas perdre trop d'argent... ce qui voudrait dire travailler plus! Pour l'instant, le travail en journée a repris mais les astreintes ne sont toujours pas assurées, et une nouvelle grève est prévue pour le 6 novembre.

Comme quoi, quelle que soit la couleur politique des employeurs, les travailleurs doivent toujours se battre s'ils ne veulent pas voir leurs salaires et conditions de travail se dégrader.

Correspondant LO

Le principe de la banane

Un employé du Leclerc de Périgueux, en Dordogne, a été licencié pour avoir, selon le licencieur, volé et mangé une banane dans la réserve du magasin. Au tribunal des prud'hommes, réuni lundi 30 octobre près d'un an après les faits, l'avocat du patron a expliqué qu'il s'agissait d'une question

de principe.

Eh oui, par principe la propriété privée est sacrée, par principe le patronat cherche à terroriser les salariés, par principe le milliardaire peut licencier l'ouvrier. Mais par principe aussi, arrive un jour la banane de trop qui fera sauter le régime capitaliste.

Transport aérien : la course mondiale au profit

Ça va bien pour les actionnaires d'Air France-KLM : ils viennent de racheter pour 245 millions d'euros d'actions de Virgin Atlantic, et le cours de l'action Air France s'est envolé, de même que les résultats financiers de la compagnie.

En parallèle, les compagnies Delta Airlines et China Eastern, partenaires d'Air France dans l'alliance mondiale Skyteam, ont pris pour 750 millions d'euros d'actions Air France-KLM. Cela consolide le capital de la compagnie franco-néerlandaise et, en prime, cela lui donne plus de moyens pour tenter de s'emparer de nouvelles parts de marché. Et les occasions abondent quand, rien qu'en Europe ces dernières semaines, plusieurs compagnies viennent de déposer leur bilan, en jetant sur le tapis des centaines de salariés de Monarch Airlines en Grande-Bretagne et d'Air Berlin, ou risquent de disparaître, telle Alitalia, voire Ryanair.

Mis en appétit, les trois

principaux groupes européens – Air France-KLM, l'allemand Lufthansa et l'anglo-espagnol IAG – aiguisent leurs couteaux, avec dans leur sillage les regroupements mondiaux dont ils sont des pivots. C'est en dizaines de milliards que se chiffrent leurs raids sur des rivaux malchanceux, preuve que l'argent coule à flots pour ce petit monde des géants du transport aérien.

La concentration mondiale du secteur aérien autour de quelques pôles géants – telle l'alliance Skyteam, à laquelle participe Air France-KLM et qui regroupe une vingtaine de compagnies dans le monde – se poursuit à un rythme accéléré. En Europe, mais pas seulement.

Ainsi, ces dernières semaines, Air France-KLM a fait passer dans son orbite une compagnie indienne et Vietnam Airlines. S'y ajoute l'ouverture, avec des partenaires locaux, de centres de maintenance, en Asie notamment. On assiste au même phénomène d'absorption de concurrents plus petits de la part des leaders des autres grands regroupements mondiaux, Sky Alliance, One World.

Quant aux compagnies low-cost (à coûts réduits), qui se sont développées en proposant des prestations à des tarifs toujours plus bas sur les mêmes réseaux et destinations que les compagnies traditionnelles, la concurrence avec ces nouvelles venues a un prix très lourd pour les travailleurs du secteur. D'abord pour ceux des low-cost où, des bagagistes jusqu'aux pilotes, tout le monde s'est vu imposer des salaires réduits et des conditions de travail très dégradées. Mais

aussi pour le personnel des compagnies traditionnelles. Leurs directions ne cessent en effet d'invoquer la concurrence des low-cost pour tirer salaires et conditions de travail vers le bas avec, chez Air France, réduction ou blocage des salaires, suppression de congés, allongement du temps de travail, suppressions d'emplois massives, etc.

Dans l'aérien comme ailleurs, les capitalistes n'ont qu'une idée en tête, augmenter leurs profits. En Europe, les directions des grandes compagnies se fixent pour objectif d'obtenir des rendements de capitaux avoisinant 14 %, comme leurs homologues nord-américaines. Donc, pas question de ralentir la course aux suppressions d'effectifs, au gel des salaires. Et, alors qu'elles fanfaronnent sur leurs excellents résultats financiers dans les médias spécialisés, pas question non plus

de cesser d'accroître leurs marges. Quant à la disparition de certaines compagnies, c'est une aubaine pour les autres : en réduisant l'offre de sièges, cela leur permet d'augmenter le prix des billets vendus aux passagers.

Ceux-ci sont en outre victimes de l'anarchie qu'engendre ce système. Par exemple, à force de tirer sur la corde avec les conditions de travail et de salaire de ses pilotes, Ryanair les a fait fuir et a été obligé, de ce fait, d'annuler des dizaines de milliers de vols, laissant parfois au sol des passagers déjà enregistrés ou acheminés.

La preuve est encore faite de l'irresponsabilité de ces groupes capitalistes, qui n'ont que mépris pour leurs salariés et tout autant pour leurs passagers. Il y a urgence à leur ôter les commandes.

Correspondant LO

Airbus – Toulouse : « On n'est pas dans le même avion ! »

Vendredi 20 octobre, le nouvel Airbus A330neo a décollé pour la première fois devant des centaines de salariés et de sous-traitants, invités pour l'occasion. Quelques jours auparavant, Airbus avait pris une participation majoritaire dans le programme d'avions de C Series de l'avionneur canadien Bombardier. Et l'action Airbus caracole en Bourse, toujours en hausse.

Côté moins glorieux, ce sont les affaires qui rattrapent le groupe et ses dirigeants. Le 6 octobre, Tom Enders, le patron d'Airbus Group, a écrit à l'ensemble des salariés pour les prévenir qu'Airbus et lui-même seraient sous le coup de possibles pénalités financières, dans le cadre de plusieurs enquêtes pour corruption.

Le message est clair : « Soutenez votre direction et le conseil d'administration, et croyez en leur action... Restez concentrés sur votre travail. » Et d'ajouter : « Avec l'unité et le travail d'équipe, Airbus sortira renforcé et plus compétitif. » Autrement dit : silence dans les rangs et au boulot !

Plusieurs casseroles traînent depuis quelques années aux basques de la direction d'Airbus : irrégularités sur des transactions, soupçons de rétro-commissions, escroquerie, sociétés écrans paraît-il en lien avec un paradis fiscal aux Caraïbes. Les diverses

enquêtes émanent du Parquet national financier en France, du Serious Fraud Office en Grande-Bretagne, mais aussi d'Autriche et d'Allemagne.

Cette accumulation a poussé Tom Enders à dévoiler un peu de la partie immergée de l'iceberg. Des enquêtes internes ont eu lieu, ainsi que des audits, menés notamment par un cabinet américain, et des mesures ont déjà été prises, entre autres à l'encontre de certains responsables. Poursuivi par la justice de plusieurs pays et ne voulant pas être écarté de certains marchés, Airbus préfère prendre les devants, et veut apparaître plus blanc que blanc.

Par ailleurs, certains commentateurs économiques évoquent la possibilité d'une intervention des services américains pour dénoncer auprès de la justice financière certaines pratiques du concurrent de Boeing. C'est une peau de banane dans la guerre que



Airbus Toulouse.

se livrent ces deux géants de l'aéronautique. On appelle cela, en termes choisis, une concurrence loyale et non faussée où tous les coups sont permis.

Au-delà de ces péripéties judiciaires qui ne surprennent que les naïfs ou les laudateurs du système capitaliste, tant ces pratiques sont courantes et la guerre économique acharnée, il y a dans la lettre d'Enders aux salariés des menaces à peine voilées. Derrière l'unité proclamée par les publications de la direction Airbus (« We are one »), transpire la volonté de faire payer aux travailleurs ses déboires judiciaires à venir.

Cela viendrait s'ajouter

au fait qu'elle leur fait déjà payer, et compte continuer à le faire, les difficultés industrielles actuellement rencontrées notamment sur l'avion A400M et sur la motorisation de certains avions : plus de 50 avions sont cloués au sol, en attente de livraison. Cela a d'ailleurs été le prétexte pour annoncer des bénéfices en baisse en 2016 ainsi qu'au premier semestre 2017. Mais jamais il n'est question de faire payer les actionnaires. Ceux-ci ont empoché, au titre de 2016, 1,043 milliard d'euros, soit 105 % des bénéfices !

En revanche, les salariés de tout le groupe ont vu les primes d'intéressement rognées. Et il faudrait

se serrer encore plus les coudes, accepter la perspective d'encore moins d'augmentations de salaire, moins d'intéressement, et aussi de plus de travail, c'est-à-dire plus d'heures supplémentaires, plus de stress, plus d'incertitudes pour les intérimaires ou les sous-traitants.

Dans les ateliers, le sentiment qui domine est que la direction d'Airbus n'a qu'à se débrouiller avec ses gros actionnaires pour gérer ses casseroles judiciaires. Les travailleurs n'ont aucune raison de se sentir solidaires, et encore moins de payer pour leurs pratiques, qu'elles soient légales ou illégales.

Correspondant LO

RUSSIE 1917 : LA RÉVOLUTION AU FIL DES SEMAINES

Les débuts du pouvoir soviétique : face à la contre-révolution

Dès la fin octobre, le nouveau pouvoir doit affronter la contre-révolution regroupant dans un comité de salut public tous les ennemis du bolchevisme, des tsaristes aux socialistes-révolutionnaires de droite et aux mencheviks. Victor Serge, militant bolchevik, raconte dans son ouvrage *L'an I de la révolution russe*, écrit dix ans après les événements, l'âpreté des combats à Moscou.

« La bataille de rue dura six jours et fut sévère. L'initiative des opérations appartient au comité de salut public qui le 27 octobre (...) sommat le comité révolutionnaire militaire (CRM) [de Moscou] de se dissoudre, dans un quart d'heure. (...) »

Le 28, à minuit, les junkers – élèves des écoles militaires – cernent le Kremlin. Déjà le comité de salut public occupe les gares, l'usine électrique, la station centrale des téléphones. Coupé du CRM, le commandant du Kremlin (...) rend la place, sur promesse formelle que ses hommes auront la vie sauve. Il va lui-même ouvrir les portes. Il est aussitôt empoigné, frappé, abreuvé d'outrages par les junkers. Un colonel lui dit : « Tiens ! Vous êtes encore vivant ? Il faut vous tuer. » Les ouvriers de l'arsenal du Kremlin n'apprennent la capitulation que lorsqu'on vient arrêter leur comité de

fabrique. (...) Le vacarme de trois mitrailleuses en action se mêle à des cris d'épouvante, à des râles, à des sanglots. (...) Ce massacre n'est pas un fait isolé. Les blancs arrêtaient et fusillaient un peu partout. (...) La terreur blanche débutait. »

L'offensive avortée du général Krasnov

« Kerenski s'était réfugié parmi les cosaques du général Krasnov. (...) Monarchiste ambitieux, destiné à devenir, dans la guerre civile, une des vedettes de la contre-révolution, Krasnov assura qu'ils materaient sans peine l'anarchie installée à Petrograd. Dans la capitale même, le soulèvement militaire préparé par les socialistes-révolutionnaires ne devait-il pas leur aplanir les voies ? [Les cosaques] occupèrent Gatchina et Tsarkoïe-Selo, à moins de vingt kilomètres de la capitale. Les hauteurs de Poulkovo s'élevaient

maintenant entre eux et Petrograd. L'artillerie lourde leur infligea du haut de ces collines des pertes sévères (300 à 500 morts, 30 octobre). Les cosaques, surpris par cette résistance, démoralisés par l'agitation, environnés de l'hostilité des populations ouvrières, reculèrent en désordre. (...) [Kerenski] n'eut, cette fois encore, que le temps de filer, au moment où Krasnov, son subordonné – qui le méprisait – se préparait à le livrer aux bolcheviks, « afin de voir s'il n'était pas un lâche ». Krasnov lui-même fut, en somme, livré par ses cosaques. (...) La révolution eut le tort de se montrer magnanime à l'égard du chef de la division cosaque. Il eût fallu le fusiller sur l'heure. Il recouvra, au bout de quelques jours, la liberté sur parole d'honneur de ne plus porter les armes contre la révolution. Mais est-il des engagements d'honneur envers les ennemis de la patrie et de la propriété ? Il alla mettre la région du Don à feu et à sang. »

« Aux Affaires étrangères, Trotsky [nommé commissaire du peuple à ce poste] ne trouva personne. Un prince Tatischeff, mis en état d'arrestation, consentit à la fin à lui ouvrir les secrétaires. Le commissariat des Affaires



Novembre 1917 : gardes contre-révolutionnaires au Kremlin.

étrangères fonctionnait à Smolny, sans installation ni personnel. Trotsky, d'ailleurs absorbé par les tâches militaires, se faisait à ce moment, de la politique étrangère, une idée sommaire : « Ma mission est restreinte : publier les traités secrets et fermer boutique. »

L'appel de Lénine à l'initiative des masses

Pour défendre la révolution, Lénine s'adressait aux soldats, aux ouvriers et aux paysans. Le 22 novembre, au premier congrès de la marine de guerre de Russie : « Les masses ont pris conscience de leurs forces et, sans se laisser troubler par les persécutions de la bourgeoisie, ont commencé à gérer elles-mêmes l'État. Au début, des difficultés peuvent surgir, une préparation insuffisante peut se faire sentir. Mais il faut apprendre pratiquement à administrer le pays, se rendre maître de ce qui était naguère le monopole de la bourgeoisie. »

Le 4 novembre, aux ouvriers du soviet de Petrograd : « La masse ouvrière doit organiser le contrôle et la production sur une vaste échelle nationale. C'est dans l'organisation de la masse laborieuse, et non d'un certain nombre d'individus, que réside le gage du succès. »

Le 6 décembre, aux paysans, lors du II^e congrès des soviets des députés paysans de Russie : « Camarades paysans ! Méditez notre message, notre appel lancé par les députés des paysans aux paysans de toutes les nations de la Russie, lisez notre appel dans chaque village, dans chaque isba, examinez-le à toutes les réunions, à toutes les assemblées, dans toutes les institutions rurales sans exception, prenez vous-mêmes sur place des décisions fermes, inébranlables. Car c'est avant tout de vos décisions, des décisions de la majorité du peuple, des décisions des paysans eux-mêmes, que dépend le sort de notre patrie. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,
En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.
Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Reste de l'Europe | 38 € | 76 € | 20 € |
| Reste du monde | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Contre le harcèlement et les violences sexuelles : le mouvement s'amplifie

Le 29 octobre, plusieurs centaines de femmes et d'hommes sont descendus dans la rue contre les violences sexuelles, le harcèlement et l'inégalité qui marquent toujours les relations entre hommes et femmes.

À cette occasion, de nombreuses femmes ont rapporté toutes les formes d'agressions qu'elles avaient subies. Certaines dénonçaient simplement le fait de devoir s'inventer un mari ou un compagnon pour être tranquilles. D'autres témoignaient d'hommes qui se masturbaient devant elles dans les parcs où elles promenaient leurs enfants, d'autres encore racontaient un viol ou des violences conjugales.

Parallèlement, les révélations continuent. Tariq Ramadan, théologien de l'Islam, fait l'objet de deux plaintes de femmes pour viol. Henda Ayari, l'une d'elle, explique : « Pour lui, soit vous êtes voilée, soit vous êtes violée. » Des organisations féministes ont aussi protesté contre les honneurs faits au cinéaste Roman Polanski, accusé du

viol d'une mineure. Celui-ci était invité par la Cinéma-thèque française à l'occasion de la rétrospective de ses films. Répondant aux critiques, son président, le réalisateur Costa-Gavras, a déclaré : « Il n'a jamais été question une seconde de renoncer à cette rétrospective sous la pression de je ne sais quelle circonstance étrangère à la Cinéma-thèque. » Cette réponse et les applaudissements nourris de la salle montrent le peu d'importance accordé aux actes de Roman Polanski, contre lequel de nouvelles accusations ont été portées depuis le début de la campagne contre le harcèlement.

Dans le monde du travail, les témoignages de femmes connues ont permis de mettre en lumière la triste banalité des comportements sexistes. Ainsi le directeur général de



Toulouse, le 29 octobre.

l'AP-HP, Martin Hirsch, a admis qu'il y avait un problème après les déclarations d'Agnès Buzin, ministre de la Santé et ancien médecin. Celle-ci a raconté s'être entendu dire par des chefs de service : « Viens t'asseoir sur mes genoux », ce qui déclenchait les rires des présents.

La mobilisation des femmes lève le voile sur le poids de mœurs

prétendument d'un autre temps. Mais ceux qui s'y engagent craignent qu'une fois l'affaire devenue moins médiatique, tout redevienne comme avant.

Il faudra probablement une lame de fond bien plus puissante pour que les rapports de domination des hommes sur les femmes soient extirpés des comportements humains, d'autant qu'ils sont renforcés par

les rapports de domination des riches sur les pauvres inhérents à la société capitaliste. Mais, plus ce mouvement s'étendra, plus il permettra aux femmes de prendre confiance en elles, en leur capacité à se défendre au travail, dans la famille ou dans la rue et plus il incitera les hommes eux-mêmes à combattre ces comportements.

Inès Rabah

Crise financière : le krach annoncé

« Et si nous étions à la veille du krach ? », titrait un éditorialiste du journal *Les Échos*, trente ans presque jour pour jour après le « lundi noir » du 19 octobre 1987 qui avait vu la Bourse de New York chuter de 22 %.

Rédigé en des termes plus feutrés, un récent rapport du FMI (Fonds monétaire international) sur la stabilité financière dans le monde est tout aussi alarmiste. « Il y a trop d'argent en quête de trop peu d'actifs rentables », explique le FMI. Les chiffres sont « spectaculaires » et « parfois même un peu effrayants », notent *Les Échos*. Les États-Unis viennent de connaître onze mois de hausse d'affilée en Bourse, « du jamais vu depuis 1959 », et la Bourse du Japon est « au plus haut depuis vingt-et-un ans ». La spéculation a connu une forte accélération qui a permis aux actionnaires de la planète d'amasser en une semaine 800 milliards de dollars supplémentaires. Leurs portefeuilles boursiers cumulent 88 000 milliards de dollars, « un sommet historique, plus que le PIB mondial ! »

Le FMI s'inquiète du niveau de l'endettement. Pour les pays du G20, les dettes cumulées des entreprises, des ménages et des États dépassent les 135 000 milliards de dollars, plus de deux fois leur produit

intérieur brut (PIB).

L'origine de cet endettement, le FMI la connaît parfaitement : depuis la crise de 2008, les États n'ont cessé d'injecter massivement de l'argent dans les circuits financiers. Les dirigeants des banques centrales expliquent régulièrement qu'il n'est pas « sain » pour l'économie que le robinet monétaire reste grand ouvert et qu'il serait nécessaire de le fermer un peu.

Mais dès qu'ils commencent à prendre des décisions dans ce sens en renchérissant un peu le crédit, cela provoque un affolement sur les marchés financiers et la menace d'un krach se profile très rapidement à l'horizon. Du coup, les États continuent d'alimenter le système financier tout en sachant que cela accroît la menace de voir les mouvements spéculatifs provoquer son effondrement.

Dès lors, la question n'est plus de savoir si un prochain krach financier se produira, mais quand et de quelle façon.

Jean Sanday

Mediator : la scandaleuse attitude de Servier

À l'issue d'une procédure de six ans, les responsabilités du laboratoire Servier dans le scandale de son médicament le Mediator ont été confirmées par la décision de la justice de renvoyer ce laboratoire et ses principaux dirigeants devant un tribunal correctionnel pour « tromperie aggravée avec mise en danger de l'homme, escroquerie, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts, homicides et blessures involontaires ».

Pour en arriver là, il avait fallu passer outre toutes les tentatives de Servier et de son armée d'avocats pour échapper à ses responsabilités. En effet, alors que le Mediator était prescrit comme un médicament coupe-faim, il était dans le même temps interdit dans d'autres pays pour ses effets secondaires dramatiques, notamment au niveau du cœur et des valves cardiaques. Le bilan terrible s'élève rien qu'en France à près de 2 000 décès liés à la prise de Mediator.

Mais Servier ne s'est pas contenté de chercher par tous les moyens à cacher ses responsabilités, il a aussi mené une véritable guerre de tranchées pour réduire

les indemnités de ses victimes. Pour le moment, c'est l'État, par l'intermédiaire de l'Oniam (Office national d'indemnisation des accidents médicaux), qui indemnise les malades avant de demander à Servier le remboursement des indemnités. Mais Servier bataille pour ne pas rembourser l'Oniam. Ainsi, dans le cas de deux malades indemnisés 450 000 euros en janvier 2017, Servier prétend ne reverser que 27 000 euros en se fondant sur deux expertises

judiciaires. Devant les protestations de l'Oniam, Servier a finalement proposé de payer 50 000 euros. Le 29 septembre, l'État l'a assigné en justice pour l'obliger à régler l'intégralité de la somme. C'est une première mais rien ne dit que Servier n'arrivera pas à faire traîner encore les choses.

Alors que sa responsabilité est avérée, Servier ne recule devant rien pour indemniser le moins possible et le plus tard possible ses victimes.

Cédric Duval

Centième anniversaire de la Révolution russe

Introduction d'Arlette Laguiller, intervention de Nathalie Arthaud

Envoi contre 5 timbres à 0,73 euro

